

872%
obligations garanties
janvier 94
sans
Sujet à modification sans préavis

659-4960
ScotiaMcLeod

LE SOLEIL

LOCATION D'OUTILS
LOU-TEC
QUÉBEC 871-6363
STE-FOY 653-3333
ST-GEORGES 228-1718
ÉQUIPEMENT DE RÉCEPTION

MERCREDI 16 DÉCEMBRE 1992

QUÉBEC, 96^e ANNÉE, NO 347
52 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 4.04
T.V.G. 0.30

MONTRÉAL-OTTAWA 60c Plus T.P.S.
T.V.G.

50c Plus T.P.S.
T.V.G.

LE SPORT

La bonne vieille rivalité Canadien-Nordiques renaît

Des deux côtés, on affirme que ce sont surtout les médias et le public qui font tout un plat de ces matchs, mais avec seulement 4 points d'écart entre les 2 clubs... **S-1 à S-5**

LA CONSOMMATION

Une corbeille de fruits pour compléter la fête, à Noël

Pour ajouter à l'ambiance, pourquoi ne pas placer une belle corbeille de fruits sur votre table, à Noël: ananas, caramboles, litchi... **C-1**

L'ÉCONOMIE

IBM abolit 25 000 emplois en plus des 40 000 déjà coupés

Pour la première fois de son histoire, le géant de l'informatique pourrait procéder à des licenciements, les départs volontaires ne suffisant plus. **B-12**

QUÉBEC

Jeune homme tiré de son 4X4 en feu par deux passants

Jonathan Comtois, 18 ans, était inconscient et son 4X4 avait pris feu après avoir heurté un pilier de ciment. Mais deux passants l'ont sauvé en le tirant de là. **A-3**

LA RÉGION

Coleraine: Baccigalupo termine en citant Gerry Boulet

L'avocat du père accusé de sévices sur ses enfants a terminé sa plaidoirie de cinq heures en citant une chanson: « On nous a monté un beau grand bateau ». **A-2**

LE QUÉBEC

Gagnon-Tremblay hésite à rouvrir la loi 101

Au moment où son collègue Claude Ryan songe à élargir l'accès à l'école anglaise, la ministre de l'Immigration incite à la prudence. **A-4**

LE CANADA

Cancer du sein: Ottawa investit dans la recherche

Un Fonds spécial a été créé par le gouvernement qui y consacrera 20 millions \$ en cinq ans mais souhaite que d'autres contribuent aussi. **A-4**

LE MONDE

Il n'y a pas que l'économie, dit Clinton

Le président élu Bill Clinton soutient que la question des coûts de la santé est aussi importante que celle de la relance de l'économie. **A-10**

L'ÉDITORIAL

Plaidoyer pour des services plus accessibles

Le Protecteur du citoyen a déposé son rapport annuel dans lequel il fait à juste titre de nombreuses recommandations pour rendre les services plus accessibles. **A-14**

L'INDEX

Annonces classées	C-4 à C-6
Arts	B-6 et B-7
Bridge	C-6
Décès	C-7
Économie	B-8 à B-12
Éditorial	A-14
Horoscope	C-8
Les idées du jour	A-15
Le Monde	A-10 à A-13
Où aller à Québec	B-6
Québec et l'Est	B-1 à B-3
Une place au SOLEIL	B-4

TABLOÏD SPORT	S-1 à S-14
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés / mot mystère	S-14

LA MÉTÉO

Aujourd'hui: Nuageux avec possibilité d'une averse de pluie en fin d'après-midi, max. 2, min. -1.

Demain: Nuageux avec un peu de pluie en soirée, maximum 3, minimum 0.

S-16

15 millions\$ pour loger policiers et pompiers Nouveau projet à Ste-Foy

SAINTÉ-FOY — La mairesse de Sainte-Foy, Mme Andrée P. Boucher, revient à la charge et soumettra à son conseil, demain, un projet en vue de reloger les policiers et pompiers de cette municipalité. Le nouveau projet coûtera « environ le tiers du projet initial » et retiendra la partie « poste de police et pompiers » du complexe administratif de 45 millions \$ soumis aux contribuables et battu par référendum le 6 décembre.

par GILLES OUELLET
LE SOLEIL

« Avec les conseillers de mon parti, Action Sainte-Foy, j'ai dé-

codé le message de mes concitoyens qui nous ont dit qu'il fallait procéder de toute urgence dans cette direction », a dit Mme Boucher au SOLEIL, hier

EXCLUSIF

soir. Les discussions ont été engagées avec les professionnels qui ont préparé les plans de l'édifice administratif et c'est possible d'en détacher le poste de police et d'incendie, explique la mairesse.

Si le conseil accepte la proposition, le nouveau poste avec un stationnement approprié sera érigé sur le terrain situé au coin de Hochelaga et de la route de l'Eglise, là où était projeté le complexe administratif. Les travaux débuteront « rapidement au début de 1993 », affirme la mairesse, qui a retrouvé le ton

et l'enthousiasme d'avant la période référendaire.

« Dans la réflexion qui a suivi le 6 décembre, tout le monde a convenu de l'urgence d'agir dans le cas du poste de police et des pompiers. Ce dossier a trop attendu et ces personnes-là ne peuvent plus travailler dans des conditions insalubres », confie Mme Boucher.

« La sécurité de mes concitoyens me hante et il faut intervenir », dit la mairesse. Pendant la campagne référendaire, LE SOLEIL a visité l'actuel poste de police et des pompiers en compagnie du directeur de la protection publique, M. Roland Bourget. Les personnes rencon-

trées sur les lieux n'ont pas manqué de montrer les « horreurs » du poste étroit, surchauffé, mal éclairé, en plus de la vermine qui a trouvé refuge dans ces locaux.

Le conseiller d'opposition et porte-parole de la Coalition des citoyens de Sainte-Foy, M. Gilles Myrand, qui a combattu le projet d'édifice administratif, a répété ces dernières semaines que la relocalisation des policiers et des pompiers devait être une priorité du conseil. En dressant le bilan de sa campagne lors de la séance du 7 décembre, M. Myrand a dit qu'il soumettrait une proposition dans ce sens, en janvier...

Blocus levé sur la 138



Le chef des traditionalistes, Gilbert Pilot, affirme que le blocus n'a plus sa raison d'être.

Le barrage n'a plus sa raison d'être (Pilot)

SEPT-ÎLES (PC) — Les Montagnais traditionalistes opposés au Conseil de bande de Malioténam ont levé hier les barricades qu'ils avaient dressées samedi dernier sur la route menant à cette réserve, près de Sept-Îles.

Le chef de file de la Coalition pour Nitassinan, Gilbert Pilot, a déclaré que le blocus de la route 138 n'avait plus ses raisons d'être.

Le barrage avait été érigé pour protester contre le projet hydroélectrique de la rivière Sainte-Marguerite et contre l'injonction obtenue par le Conseil de bande interdisant aux traditionalistes de manifester, notamment en bloquant les routes.

Les traditionalistes qui ont défié l'injonction feront tout de même l'objet d'accusations pour outrage au tribunal.

De son côté, le Conseil des Attikameks et des Montagnais a condamné les événements survenus à Malioténam.

« L'Assemblée des chefs du Conseil des Attikameks et des Montagnais ne reconnaît pas certains contestataires illégaux qui essaient, en créant une situation d'interprétation auprès des médias, d'englober toute la Nation

montagnaise dans des actes ne relevant pas de la plus pure tradition montagnaise », a déclaré l'organisme dans un communiqué.

L'Assemblée a rappelé que le Conseil des Attikameks et des Montagnais est l'unique organisme dûment mandaté à traiter de la revendication et de la négociation territoriale.

Le Conseil s'est aussi inscrit en faux contre les « propos mensongers diffusés dans les médias par ces individus ne détenant aucune représentativité ni traditionnelle, ni légale ».

Un porte-parole de la Coalition pour Nitassinan aux États-Unis, Tom Dostou, avait laissé entendre dans un communiqué diffusé le 1er décembre que le gouvernement québécois s'apprêtait à utiliser l'armée et des chars d'assaut pour contrer l'action des Montagnais traditionalistes.

M. Dostou a aussi été désavoué par la Coalition.

Le choix du Manoir Richelieu à confirmer Charlevoix et Montréal obtiennent des casinos

QUÉBEC — Le gouvernement québécois a confirmé hier en grandes pompes l'implantation des deux premiers casinos dès l'été prochain, le premier à Montréal, au Palais de la Civilisation sur l'île Notre-Dame (l'ancien pavillon de la France à Expo '67), et le second dans la région de Charlevoix.

par ANDRÉ BELLEMAIRE
de la Presse canadienne

L'annonce tant attendue a été faite par trois ministres, ceux des Finances, Gérard D. Levesque, du Tourisme, André Vallerand, et de la Sécurité publique, Claude Ryan, ainsi que par le président directeur général de Loto-Québec, Michel Crête.

En ce qui regarde Charlevoix, personne n'a été en mesure de préciser l'emplacement du casino qui pourra accueillir 300 personnes et offrir entre 15 et 20 tables de jeu et près de 200 machines à sous.

Quelque 200 emplois seraient créés par l'implantation de ce casino dans cette région touristique par excellence du Québec durablement touchée par la récession.

Le président de Loto-Québec, M. Crête, a expliqué que l'Association touristique régionale avait proposé quatre endroits dont trois terrains vagues et le Manoir Richelieu.

« Il est bien certain que le Manoir Richelieu apparaît comme le lieu idéal mais il reste des études et des analyses à compléter avant d'arrêter notre choix. Il est cependant acquis que Charlevoix aura un casino l'été prochain », a assuré le ministre Levesque.

Le Manoir Richelieu appartient à la famille Malenfant et le

ministre des Finances n'a pas voulu dire aux journalistes si les problèmes financiers de l'homme d'affaires Raymond Malenfant empêchaient pour le moment l'annonce d'un casino dans cet établissement de Pointe-au-Pic.

Celui de Montréal

Le casino de Montréal, qui devrait générer des retombées économiques annuelles de 50 millions \$ et la création de 1 800 emplois, occupera une superficie de 8 000 mètres carrés et offrira des facilités de jeu pour environ 1 500 personnes sur 65 tables de jeu et 1 200 machines à sous.

Les tables de jeu comprendront les jeux de Black Jack, de Mini Baccara et la roulette. La plupart des machines à sous seront de type « alignement » (fruits, le 7 chanceux, etc).

Une salle de Keno complètera la gamme des jeux. Des boutiques, des salles de réception et un restaurant gastronomique seront également mis à la disposition des clients.

Un des principaux aspects de ces projets de casino avait trait à la sécurité publique et aux retombées sociales et, à cet égard, toutes les mesures ont été prévues pour en assurer le respect, ont fait valoir les ministres Levesque et Ryan.

Le choix de l'île Notre-Dame a été arrêté justement à cause de la configuration de cet em-

placement isolé « qui en fait un endroit tout désigné au chapitre du contrôle et de la sécurité ».

Pour les besoins de la cause, la Régie des loteries du Québec a été placée sous la juridiction du ministre de la Sécurité publique et sera assistée par la Sûreté du Québec et les autres forces policières pour assurer le respect des normes de sécurité publique.

Pas d'alcool

Parmi les mesures de sécurité qui seront mises en vigueur, on relève celles-ci:

— séparation des aires de jeu et des aires de détente;

— interdiction d'alcool dans les aires de jeu et interdiction de jouer pour toute personne sous l'influence de l'alcool;

— interdiction de jouer pour tout le personnel du casino;

— impossibilité d'obtenir du crédit par des avances de jetons ou de monnaie;

— interdiction d'accès par le public à la banque centrale interne, à la voûte et aux salles de comptage;

— les heures d'ouverture seront celles des débits d'alcool, c'est-à-dire qu'elles ne dépasseront pas trois heures du matin.

« Par sa décision, le gouvernement offre à l'industrie touristique un attrait majeur pour lui permettre d'améliorer son statut concurrentiel et de toujours jouer un rôle prédominant dans le développement de l'économie québécoise », a souligné le ministre du Tourisme.

Autre texte, page A-3



Les ministres Claude Ryan, Gérard D. Levesque et André Vallerand ont annoncé hier la décision du gouvernement d'implanter deux casinos au Québec, dans Charlevoix et à Montréal.

L'avocat du père de Coleraine cite Gerry Boulet dans sa plaidoirie

«On nous a monté un beau grand bateau»

THETFORD MINES (PC) — C'est sur les mots d'un succès de Gerry Boulet que l'avocat de la défense, Me Alain Baccigalupo, a choisi de terminer sa plaidoirie, hier, au procès d'un père de famille de Coleraine accusé de sévices sur ses enfants.

« On nous a monté un beau grand



Me Alain BACCIGALUPO

bateau », a-t-il conclu à l'issue de cinq heures de plaidoirie au cours desquelles il s'est appliqué à miner la crédibilité des témoins à charge.

Selon lui, les enfants avaient de sérieux motifs d'en vouloir à leur père et à leur mère, qui ont dû utiliser lors de punitions corporelles une force raisonnable eu égard aux circonstances.

Et ces circonstances, Me Baccigalupo les a expliquées par les troubles de comportement des enfants « qui faisaient partie du pattern », a-t-il affirmé.

Il a ensuite fait l'inventaire des facteurs lui laissant croire que leurs témoignages pouvaient difficilement être crédibles. Seul de frustration très bas, fugue de partout, content nulle part, ne supportant pas l'autorité, n'obéissant et n'exécutant aucun ordre, dossier judiciaire éloquent.

Quant au dossier médical de l'aînée, il a mentionné qu'on y décelait plusieurs interrogations, qu'on pouvait y faire certaines constatations mais aucun lien de causalité.

Parlant des intervenants de l'hôpital Sainte-Justine, du tribunal et de la police, qui ont tous eu à intervenir à cette époque dans le dossier de cette dernière, il a dit refuser de croire en l'incompétence de l'ensemble des autorités concernées. « Ou elles se sont trompées ou il n'y avait pas de véritables motifs de porter des accusations. S'il y en avait eu, le filet serait tombé sur les parents non

pas en 1991 mais en 1973 », a dit Me Baccigalupo.

L'avocat de la défense a tenté de minimiser la portée de certains propos tenus par le père à l'endroit de certains de ses enfants, les qualifiant de boutades ou d'exutoires verbaux et non de véritables menaces.

Le fait que l'accusation n'ait pas produit de témoins externes, l'absence de pièces à conviction, tel le couteau à prélart, les bottes à bout d'acier, la « strappe », la trappe munie d'une barrure, le pot de chambre ou le crayon sont, selon Me Baccigalupo, significatifs.

L'avocat de la défense est

même allé plus loin en estimant que le paragraphe concernant les agressions sexuelles dans la déclaration du père aux policiers avait été ajouté après que celui-ci l'eut signé.

Plus tôt dans sa plaidoirie, Me Baccigalupo avait donné comme excuse à leur comportement, le jeune âge du couple, le fait qu'ils avaient perpétré le mode d'éducation des années 1940 et 1950 et le fait qu'ils ont eu une famille nombreuse, très nombreuse, trop nombreuse.

Développant jusqu'à la fin la thèse d'un complot de jeunes voulant se venger, il a affirmé qu'il y

avait une quantité industrielle de doutes raisonnables se dégageant de leurs témoignages. Et il a cru bon rappeler une réplique des Sorcières de Salem. « Il suffit d'élever des enfants pour savoir jusqu'à quel point le mensonge leur est facile. »

À l'issue de la plaidoirie de la défense, le juge Jean-François Dionne, de la Cour du Québec, a précisé qu'il ferait connaître sa décision dans cette affaire le vendredi 26 février prochain à 9h30.

Il a aussi avisé la mère que sa comparution était remise à cette date pour la forme mais non pas pour procéder.

Accusé d'agression sexuelle

Enquête préliminaire de Richard Glenn reportée au 13 janvier

MONTREAL (PC) — L'enquête préliminaire de Richard Glenn a été reportée pro-forma au 13 janvier 1993 par le juge Gérard Girouard, de la cour du Québec, siégeant à Saint-Hyacinthe, hier. Il s'agira alors de fixer une date pour l'enquête.

Glenn, un spécialiste de l'érotisme à la télévision communautaire, est accusé d'agression sexuelle sur une fillette alors âgée de huit ans. Les quatre chefs d'accusation s'appuient sur des actes qui auraient été présumément commis entre janvier 1986 et juin 1989.

Au palais de justice de Saint-Hyacinthe, Glenn a continué de clamer son innocence devant les journalistes, réaffirmant être victime d'un coup monté et d'un complot ourdi par esprit de vengeance par l'entourage de l'adolescente, aujourd'hui âgée de 14 ans.

Au cours de la rencontre impromptue avec les journalistes hors la salle d'audience, il a soutenu qu'il était prêt à faire la preuve de son innocence et que les gestes d'indécence qu'on lui reproche ne

sont que purement accidentels, ajoutant que « tout allait sortir au cours de l'enquête préliminaire ». Glenn s'est défendu de ces accusations en affirmant qu'il a « une très belle femme ».

Dans un communiqué qu'il faisait parvenir aux médias, le 11 novembre, Glenn se disait « estomaqué face aux accusations » dont il était victime. « Je proteste contre cette injustice », disait-il. Elle me fait mal, elle fait mal à ma famille et cause un préjudice grave à ma carrière d'animateur et porte atteinte à ma qualité de citoyen. »

Même si le réseau Vidéotron a retiré son émission, « Esotérisme expérimental », elle passe encore à d'autres postes. Richard Glenn continue à donner des conférences à travers le Québec sur l'érotisme, conférences auxquelles avait même déjà participé l'adolescente.

Vers un premier Noël sans neige à Québec?

QUÉBEC — Selon Environnement Canada, les prochains jours seront doux et vendredi nous réserve possiblement de un à cinq centimètres de neige. L'an dernier, à pareille date, il y avait 14 cm de neige au sol et 23 cm en 1990.

Par contre au 15 décembre 1987, c'était comme cette année : 0 cm au sol, mais dès le lendemain, il en tombait 18 cm !

Environnement Canada ne

peut confirmer si nous aurons un Noël blanc en 1992. Il n'y a jamais eu de Noël sans neige à Québec. Serait-ce l'exception cette année? Nous n'avons pas eu d'été, peut-être n'aurons-nous pas d'hiver?

En Bref

■ Proprio de garage accusé de recel d'autos

Jean Fiset, 39 ans, a été accusé hier après-midi de recel d'automobiles. Il s'agit du propriétaire du garage Fiset sis au 1699 boulevard de la Rive-Sud à Saint-Romuald. Lors de son enquête, la Sûreté du Québec a identifié neuf véhicules « d'origine douteuse ». Selon l'accusation, Fiset achetait des véhicules déclarés pertes totales dans le but d'obtenir le numéro de série des véhicules. Il transférait ensuite ce numéro sur un autre véhicule de mêmes marque, modèle et année. L'individu a déjà été condamné en 1981 pour les mêmes motifs. Il est demeuré détenu après sa comparution d'hier. Il comparaitra à nouveau demain, pour les représentations sur cautionnement.



■ Ils ont eu la frousse

Deux jeunes d'âge mineur qui circulaient dans une auto volée ont abandonné le véhicule et se sont enfuis à pied, hier après-midi, se croyant poursuivis par la police. Ils avaient volé une Honda Civic le matin même. Vers 15 h 30 ils ont aperçu une auto de patrouille derrière eux, près du boulevard Laurentien et de la 80e rue. Pris de panique, ils ont pris leurs jambes à leur cou avant que l'un d'eux ne soit attrapé par les policiers. L'autre a été identifié et son arrestation serait imminente.

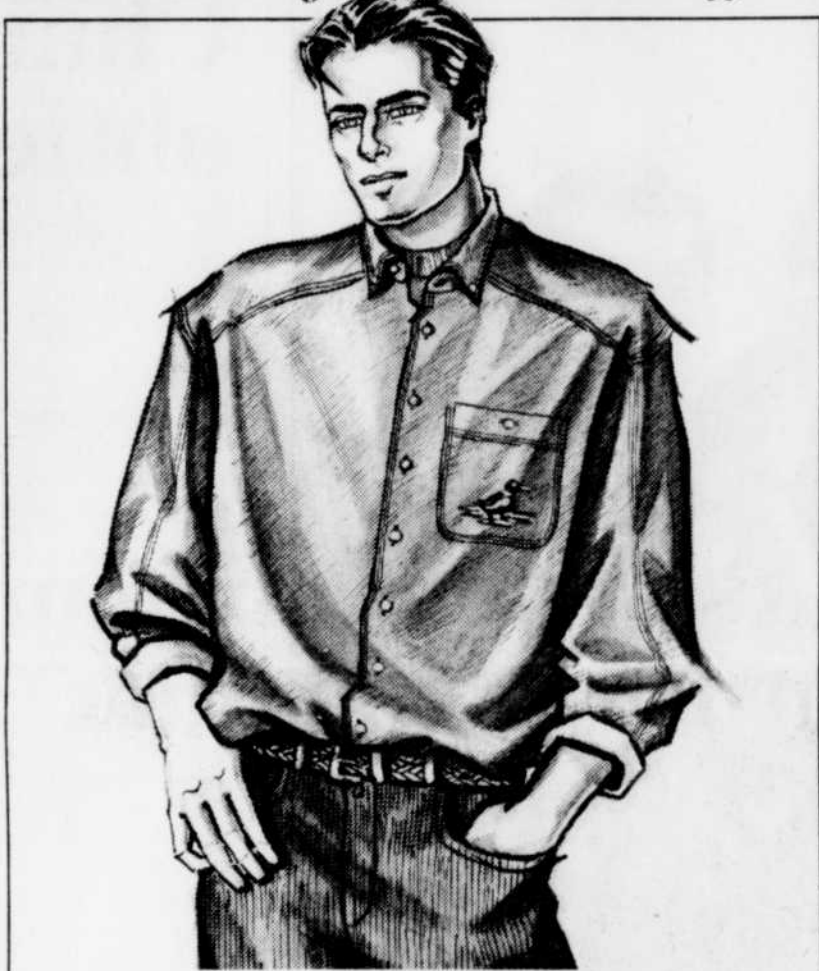
■ Vol à main armée

Un individu d'une cinquantaine d'années a commis un vol à main armée hier, vers 12 h 45 à la succursale de la Banque Nationale sise au 198 St-Vallier ouest. Il a exigé le contenu du tiroir-caisse et réussi à s'enfuir.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 15 décembre
1-6-3
5-5-1-1



souhaitez un joyeux Noël en offrant la boîte cadeau simons!



LA CHEMISE EN DENIM 35.95

le cadeau qui plaît à coup sûr! une chemise en denim pur coton, col boutonné, poche plaquée avec petite broderie canard ou fleur. bleu délavé. p.m.g.tg.



BOXEUR PURE SOIE 15.99

un cadeau toujours apprécié pour sa texture, son confort. des styles unis et à motifs dans une vaste palette de coloris mode. p.m.g.tg.



CHAPSKA RAT MUSQUÉ 149.95

un cadeau magnifique, un chapska rat musqué brun ou noir avec rabats anti-froid et cordon à nouer. p.m.g.tg.



PARKA ARCTIQUE DUVET ET PLUMES 199.95

offrez tout le confort de ce chaud parka en toile de coton, entredoublé de duvet d'oie et plumes. style à capuchon amovible bordé de fourrure, cordon coupe-froid à la taille, poches à soufflet. prune, kaki, naturel. m.g.tg.

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA TROIS

LE SOLEIL

À l'annonce de l'implantation d'un casino Charlevoix tout à la fête!

POINTE-AU-PIC — La nouvelle de l'implantation de casinos au Québec, dont un dans Charlevoix, a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme dans Charlevoix. Du député à l'homme de la rue, tous entrevoyaient l'arrivée de cette maison de jeux comme un souffle nouveau que l'on donnera à l'industrie touristique.

par Denis GAUTHIER
collaboration spéciale

«Le casino avec ses 200 emplois directs, c'est une usine que nous allons créer dans Charlevoix. Une entreprise de cette taille ne pourra faire autrement que d'avoir des retombées indirectes tout aussi

importantes», mentionnait le député, Daniel Bradet, en se disant très fier du geste de son gouvernement. «Pour Charlevoix, c'est une relance incroyable de l'industrie touristique», poursuivait-il.

Le président de la Chambre de commerce de Charlevoix-Est, M. Alain Bouchard, abondait dans le

même sens. «Ca fait 20 ans qu'on attend. On a été patients mais aujourd'hui on est enfin récompensés.»

Du côté de l'Association touristique de Charlevoix, on se frotte les mains d'aise pour l'avantage concurrentiel qu'un casino apporte surtout en matière de congrès. «Les saisons mortes viennent de raccourcir tout d'un coup. Le gouvernement vient de nous accorder un outil qui va nous propulser en avant sur la scène touristique», racontait Pierre Tremblay.

Le ministre du Tourisme André

Vallerand n'a pas précisé à quel endroit serait installé le casino dans Charlevoix. Tous conviennent d'emblée qu'il doit aller au Manoir Richelieu mais les problèmes financiers du propriétaire Raymond Malenfant ne sont pas de nature à inciter Loto-Québec à lui donner l'accolade.

La Chambre de commerce et la MRC ont déjà indiqué qu'elles penchaient en faveur du complexe hôtelier. «C'est l'endroit logique mais la décision appartient à Loto-Québec. De toute façon les problèmes de M. Malenfant finiront bien par se régler dans un sens ou dans l'autre», analyse Alain Bouchard.

Pierre Tremblay affirme pour sa part que tout l'imbroglio financier qui entoure le Manoir Richelieu ne peut qu'entraîner des délais supplémentaires. «L'important aujourd'hui c'est que le gouvernement ait dit oui à Charlevoix, pour le reste on verra.»

Un porte-parole de Loto-Québec, à Montréal, a confié au SOLEIL qu'une entente est intervenue avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie pour développer un programme de formation des croupiers. Cette formation sera donnée, en sous-traitance, par la commission scolaire Laure-Conan-du-Gouffre. Un cours d'une durée de trois mois.

Les bonnes nouvelles commencent à s'accumuler pour les Charlevoisiens. Il y a quelques mois, on entreprenait la construction d'une véritable station de ski sur la Massif de Petite-Rivière et maintenant le gouvernement vient d'annoncer qu'il ouvrira un casino. «On vient de tourner une page et celle qui s'ouvre devant nous laisse voir beaucoup d'espoir», conclut M. Tremblay.



Dans Charlevoix, tous songent au Manoir Richelieu pour accueillir le casino.



M. Michel Marcoux

Selon un témoin

Kordic était déjà inconscient dans sa chambre

QUÉBEC — Un autre témoin oculaire de l'intervention policière au Motel Maxim, M. Michel Marcoux, est venu raconter, hier, que le hockeyeur John Kordic était vraisemblablement inconscient quelques minutes avant l'arrivée des ambulanciers.

par PIERRE APRIL
de la Presse canadienne

M. Marcoux a expliqué qu'il s'était rendu au deuxième étage du motel à la chambre 205 à la demande d'un membre de la famille Bouchard, propriétaire de l'établissement, pour surveiller ce qui s'y passait et s'assurer que les autres clients ne soient pas importunés par cette intervention.

À son arrivée, trois policiers étaient accroupis au-dessus de M. Kordic maîtrisé et à plat ventre, menotté dans le dos. Un le tenait aux chevilles, l'autre au bassin et un troisième appuyait son genou à la base de son cou.

Parce qu'il éprouvait de la difficulté à voir ce qui se passait, M. Marcoux s'est penché à l'intérieur de la chambre pour identifier M. Kordic.

«Il était inconscient, a-t-il déclaré devant le coroner Gerald Locas, et sa respiration était très difficile, comme embarrasée.»

Le témoin a remarqué des traces de sang autour du nez du hockeyeur, il avait les yeux à demi fermés, son visage était violacé, de la salive s'échappait aux commissures de ses lèvres, sa langue pendait hors de sa bouche grande ouverte.

Il n'a pas entendu M. Kordic dire quelque chose et il a remarqué que les policiers n'éprouvaient aucune difficulté à le maintenir au sol. Il n'essayait plus de résister.

À ce moment-là, M. Mar-

coux a souligné à une policière qui se trouvait près de la tête de M. Kordic que celui-ci ne semblait pas être très fort.

«La policière m'a alors répondu qu'elle venait de prendre le pouls de M. Kordic et qu'effectivement il était faible», a précisé le témoin.

Après cette réflexion, M. Marcoux a entendu des gémissements et M. Kordic a fait quelques efforts «comme quelqu'un qui veut se débarrasser». Un policier a lancé «il revient à lui».

Lorsque les ambulanciers sont arrivés avec une civière, M. Marcoux n'est pas demeuré dans l'embrasure de la chambre 205. Il a quitté les lieux et c'est lui qui a ouvert la porte, quelques minutes plus tard, lorsque M. Kordic a été descendu pour être conduit à l'hôpital.

Le témoin a revu le visage du hockeyeur encore de plus près. Il est toujours violacé, ses yeux n'étaient pas complètement ouverts et sa respiration était très ralentie «comme quelqu'un qui cherche sa respiration, comme un râlement».

«Cela m'inquiétait, a-t-il dit, son souffle laissait croire qu'il manquait d'air.»

M. Marcoux n'a jamais été en mesure de voir un policier ou un ambulancier relever les signes vitaux de M. Kordic. Il a cependant été en mesure de confirmer ce que d'autres témoins ont laissé entendre depuis le début de l'enquête: le hockeyeur a été descendu du deuxième étage du motel par l'escalier la tête en bas.

Deux camionneurs sortent un jeune homme d'une voiture en flammes

Un jeune homme de 18 ans de Victoriaville, Jonathan Comtois a été extirpé de son véhicule en flammes, hier en fin d'avant-midi, par deux camionneurs qui passaient sur les lieux de l'accident.

Le véhicule de type 4 X 4 circulait à vive allure sur le boulevard Henri IV en direction sud lorsque, rendu dans l'échangeur du boulevard Laurier, il a heurté un pilier de ciment et a pris feu. Aucune trace de freinage n'a été relevée sur la chaussée.

En passant sur les lieux de l'accident, deux camionneurs, M. Jean Robert Caouette d'abord et Benoit Marchand, ensuite, sont arrêtés pour porter assistance à la victime.

Alors que le feu était déjà pris sous le véhicule, ils ont pu sortir le jeune homme en le prenant par les épaules et les jambes. Celui-ci ne portait pas sa ceinture de sécurité puisqu'il avait été projeté de côté et reposait, inconscient, dans la portière du passager. Il a été

transporté au CHUL où son état est considéré comme très grave. Pendant ce temps, les pompiers de Sainte-Foy avaient été appelés

pour éteindre l'incendie.

Par leur action, les deux camionneurs ont donc sauvé le jeune homme d'une mort certaine.



La voiture accidentée

Le son et lumière de la Basilique

La ville accepte le processus

QUÉBEC — La ville de Québec n'a pas l'intention de revoir sa contribution financière dans le projet de spectacle son et lumière projeté pour la Basilique de Québec même si le contrat d'environ 1 million \$ va à une entreprise montréalaise.

par GILLES OUELLET
LE SOLEIL

Un porte-parole de la mairie de Québec a dit hier que la ville n'a pas à se substituer à la recommandation et au choix d'un jury. A la ville on s'est montré par ailleurs très heureux que la fondation constituée pour promouvoir ce projet ait choisi de faire un appel d'offres avant d'accorder le contrat.

La Fondation du son et lumière devrait d'ailleurs donner demain, jeudi, les détails entourant l'octroi de ce contrat aux «Production Denis Brossard Inc.», au grand mécontentement d'artistes de Québec, dont la Société scénographique Sanche qui travaille sur ce projet depuis quelques années.

M. Yvon Sanche, de la Société scénographique, a dit hier soir au SOLEIL qu'il demandera une rencontre avec le Conseil de la culture et la Table de théâtre de Québec pour les informer «des procédures douteuses» qui ont eu lieu, dit-il, dans ce dossier. Du même souffle, M. Sanche a dit qu'il restait ouvert aux discussions si l'entreprise montréalaise désirait sa collaboration.

L'un des dirigeants de la compagnie de sonorisation Bruit Bleu, M. Richard Lachance, joint à Cannes par LE SOLEIL, a laissé entendre qu'il était disposé à donner un coup de main au producteur montréalais si ce dernier lui demandait.

Le président du jury de sélection

et membre de la fondation, le vicaire Mario Dufour, de la paroisse Notre-Dame de Québec, a expliqué pour sa part que les règles ont été respectées, et que «les demandes seront faites pour que des contrats en sous-traitance soient accordés à des artistes de la région de Québec».

Lundi, M. Sanche, le compositeur Jean Cloutier et l'auteur Jean Provencher ont critiqué l'octroi du contrat après avoir travaillé pendant deux ans pour préparer ce son et lumière qui devrait avoir lieu à compter du printemps 93 à raison de 215 fois par saison, en langue française et anglaise.

Ce projet qui prévoit un budget de 1 million \$ sera financé au tiers par les fonds publics et aux deux tiers par le secteur privé. Les gouvernements du Québec et du Canada, la ville de Québec et le Mouvement Desjardins sont engagés dans le financement du projet.



Entourant l'historien Jean Provencher, MM. Yvon Sanche, Jean Cloutier, compositeur, Jean Bill, directeur technique chez Sanche, et Claude Girard, l'un des dirigeants de Bruit Bleu.

LA POLITIQUE

Accès à l'école anglaise

Il faut envoyer un message clair aux immigrants, selon Monique Gagnon-Tremblay

QUÉBEC (PC) — La ministre québécoise des Communautés culturelles, Monique Gagnon-Tremblay, a lancé de nouveau un appel à la prudence hier à ceux qui veulent élargir l'accès de l'école anglaise pour les immigrants.

« J'ai toujours dit qu'il fallait agir avec beaucoup de prudence à cet égard et je continue à le dire », a déclaré Mme Gagnon-Tremblay à quelques journalistes à sa sortie de l'Assemblée nationale, où la question linguistique venait de provoquer pour la deuxième journée consécutive des échanges aigres-doux entre libéraux et péquistes.

Selon Mme Gagnon-Tremblay, « on a une politique d'immigration et d'intégration qui est très claire. Il faut envoyer un message aux

immigrants étrangers que nous vivons dans une province francophone et que pour pouvoir participer pleinement à la société et s'intégrer au marché du travail, il faut connaître la langue de la majorité ».

Les groupes anglo-québécois comme Alliance Québec et le Parti Égalité réclament la mise en application dans les meilleurs délais d'une recommandation formulée en janvier dernier par un groupe de travail présidé par la chancelière de l'Université McGill, Greta Chambers.

Ce groupe recommandait qu'on élargisse l'accès à l'école anglaise à tous les immigrants provenant d'un pays anglophone à travers le monde.

Actuellement, pour pouvoir accéder à l'école anglaise, les parents d'un jeune élève doivent eux-mêmes avoir fréquenté l'école anglaise, mais uniquement au Canada.

Mme Gagnon-Tremblay a illustré hier les difficultés que poserait l'application du rapport Chambers en donnant l'exemple d'immigrants provenant de Hong-Kong, qui pourraient avoir des statuts différents selon qu'ils arrivent directement de Hong-Kong ou qu'ils séjournent dans un pays européen avant de s'installer au Québec.

Désaccord sur les banques alimentaires pour démunis

TORONTO (PC) — Le ministre fédéral de la Santé s'est dit en désaccord avec un collègue du caucus conservateur, qui accuse les banques alimentaires de rendre les démunis dépendants de la charité publique.

« Ce n'est pas une question de dépendance », a déclaré mardi Benoît Bouchard, qui commentait les remarques que la députée Barbara Green, présidente du sous-comité des Communes sur la pauvreté, a faites le week-end dernier.

Sans l'aide des banques alimentaires, a indiqué à Toronto le ministre de la Santé, des centaines de milliers de Canadiens, victimes de la récession, seraient affamés.

« La position du gouvernement

est que nous apprécions leur travail. »

Des porte-parole des banques alimentaires avaient répliqué que ces remarques insensibles de Mme Green démontraient qu'elle avait une compréhension superficielle du problème.

« De nos jours, les banques alimentaires font partie, je crois, de l'engagement de la société à aider les gens qui ont faim », a ajouté M. Bouchard, qui a aussi encouragé les Canadiens à donner de la nourriture à leurs organismes locaux.

Statistique Canada révélait la semaine dernière que la récession a appauvri de nombreuses familles, particulièrement les familles monoparentales.

Le nombre de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté a augmenté de 16 %, comparativement à 13,3 % en 1989, la première année de la récession.

Divers facteurs influent sur la limite considérée comme le seuil de la pauvreté: il s'établit à 10100\$ pour un célibataire en milieu rural, à 25500\$ pour une famille de quatre personnes vivant dans une petite ville et à 37800\$ pour une famille de sept personnes dans une grande ville.



M. Benoît Bouchard a dû répondre hier aux questions de Pat Kelly du groupe Breast Cancer Action à Toronto.

20 millions \$ en cinq ans pour la recherche sur le cancer du sein

MONTREAL — Un Fonds de recherche sur le cancer du sein vient d'être créé par le gouvernement fédéral, qui y consacra 20 millions \$ en cinq ans.

par LIA LEVESQUE
de la Presse canadienne

La nouvelle a été annoncée au cours de trois conférences de presse, hier, à Montréal par la ministre d'État pour le Troisième âge Monique Vézina; à Toronto par le ministre de la Santé et du Bien-être social Benoît Bouchard; et à Calgary par la ministre responsable de la Condition féminine Mary Collins.

La somme de 20 millions \$ sera versée en cinq ans au « Fonds défi de recherche sur le cancer du sein ». Elle provient en partie de fonds nouveaux et en partie d'une réallocation de ressources. La ministre Vézina ne pouvait dire, hier, quelle proportion représente réellement de l'« argent neuf ».

Comme c'est la raison d'être d'un fonds de recherche, Ottawa espère que les entreprises, les citoyens et les organismes non gouvernementaux verseront à leur tour des contribu-

tions équivalentes pour la recherche sur le cancer du sein.

Les priorités en matière de recherche, de dépistage et de traitement du cancer du sein seront établies par consensus par Santé et Bien-être social Canada, l'Institut national du cancer, la Société canadienne du cancer, le Conseil de recherches médicales et les partenaires des provinces et territoires.

Autres mesures

D'autres mesures touchant la lutte contre le cancer du sein ont été annoncées en même temps par la ministre Vézina.

Ainsi, une somme de 2,3 millions \$ sera consacrée au soutien des activités provinciales de dépistage du cancer du sein. On sait qu'en matière de combat contre le cancer du sein, le dépistage précoce reste le meilleur atout.

De même, une somme de 2,7 millions \$ sera versée en cinq années à cinq centres de recherche sur le cancer ou à d'autres établissements de

santé qui voudraient élaborer des projets d'information sur le cancer du sein.

La ministre Vézina déplore le fait qu'il reste encore « des centaines de questions sans réponse » en matière de cancer du sein. D'abord: Pourquoi des femmes développent un cancer du sein? Pourquoi autant de femmes? Des bénévoles, des gens de la Société canadienne du cancer soumettent d'autres pistes intéressantes: essayer de nouvelles médications avec moins d'effets secondaires, comme ce tout nouveau médicament qui contrôle la nausée lors des traitements de chimiothérapie.

Aux yeux de la ministre Vézina, la recherche est une façon de « s'associer à toute forme d'espoir, pour que les femmes soient à l'abri du cancer du sein », un jour.

Le cancer du sein est la forme de cancer la plus répandue chez les femmes de 34 à 50 ans, indique-t-on à la Société canadienne du cancer. Le corps médical estime généralement qu'une femme sur 10 en sera atteinte au cours de sa vie. Le taux de survie est de 80 à 85 %.

POUR LES FÊTES, OFFREZ SMITH CORONA^{MC} DE SEARS

Et obtenez une prime avec chaque modèle, dans la limite des stocks disponibles.



RIEN QUE 249⁹⁹ Ch.
MACHINE À ÉCRIRE XD 4950
Mémoire corrigible de 7 000 caractères, dictionnaire Spell-Right^{MD} de 75 000 mots en anglais et de 146 000 mots en français, fonctions Auto Spell^{MD} et Word-Find^{MD}, affichage de 24 caractères. 578 940 162.

PRIME

À l'achat d'un modèle XD 4950, recevez sans frais supplémentaires un nécessaire "Start Rite II". Pour cette page, une prime par client, dans la limite des stocks disponibles. Les primes doivent être rendues en cas de retour.

RIEN QUE 149⁹⁹ Ch.
MACHINE À ÉCRIRE XL 1900
Modèle silencieux à correction d'une ligne complète, Word Eraser^{MD}. 578 940 152.

PRIME

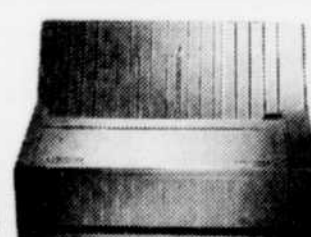
À l'achat d'un modèle XL 1900, recevez sans frais supplémentaires une marguerite script.



RIEN QUE 499⁹⁹ Ch.
IMPRIMANTE COMPACTE
Imprimante compacte Coronajet 200J à jet d'encre offrant l'apparence d'une impression laser. Modèle silencieux possédant plusieurs styles de caractères. 578 942 524.

PRIME

À l'achat d'une imprimante à jet d'encre, recevez sans frais supplémentaires un mécanisme d'entraînement du papier, Sears ord. 89,99\$.



PAS DE PAIEMENT AVANT AVRIL 1993

Ni paiement ni frais de crédit avant avril 1993 sur approbation du service du crédit. Il y a des restrictions. L'offre "Ni paiement" s'applique à tout article de 200\$ et plus des rayons ameublement, gros électroménagers, électronique, revêtements de sols et parures de fenêtres sur mesure. CETTE OFFRE NE S'APPLIQUE PAS AUX ARTICLES SOLDÉS DES CENTRES DE LIQUIDATION. PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU JEUDI 31 DÉCEMBRE 1992, sauf avis contraire, dans la limite des stocks disponibles.

SEARS

vous en avez pour votre argent... et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT. Les mentions "Ord." ou "Étal." de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1992, Sears Canada Inc. Tous les articles ou dimensions annoncés dans cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

Les fins arômes de Noël envahissent

BOUCHERON **ROMEO** **BLEU DE CHINE**
MOLINARD **DI ROMEO GIGLI**
PERREAULT
Les plus grands parfums au monde en coffrets-cadeaux.
byblos **GIANFRANCO FERRE**
Montana **Laura Biagiotti**
BAL A VERSAILLE **ROMA**
Fahrenheit **ARMAN**
VOIRE DE BALMAIN **CARTIER** **KENZO**
la PERLA **NINO CERRUTI** **POISON**
TRUSSARDI **BOSS** **ENRICO COVER**
BALAHÉ **YVES SAINT LAURENT**
ANNE KLEIN **Nazareno Gabrielli**
francesco smalto **francesco smalto** **OMBRE ROSE**
Carolina Herrera **MOSCHINO** **L'ARTE DI GUCCI**
Anthracite **dechema** **Nike de Saint Ralle**
ESCADA

PERREAULT
PARFUMS
Galeries de la Capitale - Tél.: 626-7322

Les démunis se sentent lésés par l'État

Le Protecteur du citoyen à la défense des pauvres

QUÉBEC — Un Québécois sur cinq vit dans la pauvreté et le Protecteur du citoyen avertit le gouvernement de redoubler de vigilance pour ne pas aggraver la situation de ces 1 200 000 personnes durement touchées par la crise économique.

par NORMAN DELISLE
de la Presse canadienne

Dans son rapport annuel déposé hier à l'Assemblée nationale, le Protecteur, Me Daniel Jacoby, signale qu'un nombre croissant de plaintes provient des milieux démunis qui se sentent lésés par les programmes d'aide que l'État met à leur disposition.

Par exemple, le Protecteur déplore que peu d'information soit mise à la disposition des femmes assistées sociales enceintes, pour leur signaler qu'un supplément mensuel de 40\$ est disponible pour les aider à mieux se nourrir pendant leur grossesse.

Me Jacoby note également qu'il a dû intervenir en faveur d'étudiants démunis au cours de la saison estivale parce qu'ils n'étaient pas admissibles au régime de prêts-bourses, qu'ils n'ont pas trouvé de travail et qu'ils n'étaient pas admissibles à l'aide sociale.

« J'ai dû souvent insister auprès de l'appareil gouvernemental en faveur des plus démunis chez qui on sent un sentiment de panique et de déroute », a déclaré Me Jacoby à la presse à la suite de la publication de son rapport annuel.

Aussi, le Protecteur émet les suggestions suivantes au gouvernement :

- l'information gouvernementale sur les programmes mis à la disposition des démunis doit être compréhensible, simple, rigoureuse, exacte, complète et largement disponible;

- quand un démuné réclame des moyens de subsistance, le traitement de sa demande doit éviter tout délai administratif;

- enfin, des mesures comme la coupure de prestation dans le cas de partage du logement chez les assistés sociaux et la contribution parentale exigée des parents sont « injustes et iniques », a soutenu Me Jacoby.

La prestation d'aide sociale est coupée de 98 \$ pour chaque bénéficiaire qui partage son logement avec un autre en vue de s'assurer de meilleures conditions de vie. « C'est injuste parce que dans les grands centres comme Montréal ou Québec, le coût des loyers et des HLM augmente constamment », a dit Me Jacoby.

Il suggère que si les frais de logement dépassent 33 % des revenus combinés des prestataires, la coupure de 98 \$ par mois ne devrait pas s'appliquer.

Le Protecteur a également dénoncé la contribution réclamée chez les parents d'un assisté social ou d'un étudiant.

« Le gouvernement présume qu'il y a versement de cette contribution parentale mais c'est fictif, a-t-il dit. Souvent, ces parents sont eux-mêmes pauvres et le non versement de la contribution peut entraîner des cas de violence familiale ou conjugale ».

Qualité

Le Protecteur du citoyen a par ailleurs rappelé que le gouvernement se donnait en avril 1991 une

politique sur la qualité des services gouvernementaux.

« Cette politique n'est certes pas connue de tous les fonctionnaires », a commenté Me Jacoby en faisant valoir qu'il « y a le discours d'un côté et la réalité de l'autre ».

Comme pour prouver ses assertions, le bureau du Protecteur a reçu cette année 25 393 plaintes contre les services du gouvernement, une augmentation de 8 % des plaintes par rapport à l'an dernier. Environ 41 % des plaintes sont jugées recevables.

Six ministères et organismes gouvernementaux accaparent à eux seuls 80 % des plaintes. Le plus important d'entre eux est justement le ministère de la Sécurité du revenu, du ministre André Bourbeau, qui gère le programme d'aide sociale.

Les autres sont le ministère de la Sécurité publique qui reçoit beaucoup de plaintes sur le traitement des prisonniers, la CSST sur le traitement des accidentés du travail, la Régie d'assurance automobile au sujet de l'indemnisation des victimes d'accidents de la route, le ministère de l'Enseignement supérieur pour les prêts-bourses aux étudiants et le ministère du Revenu à la suite de démêlés de contribuables avec l'impôt.

Enfin, le Protecteur répète des doléances qu'il formule depuis plusieurs années : sa compétence devrait s'étendre non seulement aux services directs du gouvernement, mais au secteur parapublic : il devrait pouvoir traiter les plaintes contre les établissements relevant du secteur de la santé et contre les établissements scolaires.

Plusieurs provinces réclament vraisemblablement un contrôle élargi du système fédéral-provincial d'impôt sur le revenu, qui est actuellement administré par Ottawa sauf dans le cas du Québec, seule province à prélever ses propres impôts.

Nombreuses sont les provinces qui souhaitent jouir d'une plus grande marge de manoeuvre pour fixer leurs propres taux d'imposition pour différents niveaux de revenus.

Les quatre provinces de l'Ouest s'attacheront notamment à souligner l'effet de la baisse des paiements de transfert fédéraux sur la santé et l'éducation supérieure.

Elles soutiennent qu'elles devraient pouvoir déterminer les taux d'imposition, pour compenser l'effet de la réduction des contributions fédérales. L'Ontario est également favorable à cette proposition.

Le ministre des Finances du Nouveau-Brunswick, Allan Maher, a indiqué qu'il ne pourrait pas promettre à M. Mazankowski qu'il n'y aurait pas d'augmentation de taxes, « surtout si on tient compte de la hausse constante des coûts de notre système de soins de santé ».

Ottawa va dire aux provinces de couper dans leurs dépenses

OTTAWA — Tout indique que le ministre des Finances Don Mazankowski profitera de la réunion de cette semaine avec ses homologues provinciaux pour inviter de nouveau les provinces à réduire leurs dépenses plutôt que d'augmenter les impôts.

par CLYDE GRAHAM
de la Presse canadienne

Mais les provinces se hérissent déjà devant ce type de conseils émanant d'un gouvernement qui restreint la croissance de ses paiements de transfert.

Cette réunion annuelle, qui se tient aujourd'hui et demain, a lieu alors que le ministre fédéral a promis, dans son exposé du 2 décembre dernier sur l'économie, de réduire les dépenses fédérales de 8 milliards\$ au cours des 30 prochains mois et d'injecter 500 millions\$ dans des projets de construction destinés à créer de l'emploi.

M. Mazankowski a déjà fait

savoir qu'il incitera les provinces à lui emboîter le pas.

« Je vais les encourager à réduire leurs dépenses plutôt que d'imposer de nouvelles taxes, parce que l'imposition de nouvelles taxes constitue un fardeau et un obstacle à la croissance économique », déclarait-il la semaine dernière.

Un fonctionnaire fédéral confirmait hier que c'est le message qui sera envoyé.

Des questions comme les paiements fédéraux aux provinces, les projets de construction conjoints, notamment des autoroutes, et la réforme de la fiscalité domineront la rencontre.

Nouveau-Brunswick: le débat s'en va au Sénat

OTTAWA (PC) — Le débat sur une résolution constitutionnelle touchant les communautés anglophone et francophone du Nouveau-Brunswick se fera d'abord au Sénat, maintenant que les travaux de la Chambre des communes ont été ajournés jusqu'en février.

Le gouvernement fédéral espérait pouvoir adopter la résolution vendredi dernier avant le congé de Noël. Mais des querelles de procédure parmi les députés ont empêché la tenue du vote.

Les sénateurs prévoient poursuivre leurs travaux jusqu'à vendredi, ce qui leur permettrait de devancer les Communautés dans l'adoption de la résolution.

La proposition d'amendement, qui requiert la ratification des deux chambres, garantirait aux communautés anglophone et francophone de la province leurs propres institutions culturelles et éducatives.

Cette garantie faisait partie de l'accord de Charlottetown, qui a été défilé lors du référendum d'octobre. Le Nouveau-Brunswick, qui est officiellement bilingue, est l'une des rares provinces

à avoir dit oui à l'accord constitutionnel.

RÉSULTATS					
Tirage du 92-12-15					
8	10	13	15	16	
17	24	30	31	33	
37	39	41	47	48	
50	51	58	59	64	
Prochain tirage: 92-12-16					
T.V.A. le réseau des tirages					
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.					

METTEZ DU SOLEIL DANS VOTRE QUOTIDIEN

LE SOLEIL

IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

FAX

399\$

SAMSUNG

IMAX

600 Belvedere Québec 687-4545

Choisissez dans notre grande collection d'horloges en **PIERRES SEMI-TRAVAILLÉES**

À Noël, offrez LES CADEAUX DE LA TERRE... une mine inépuisable de précieuses idées!

trois boutiques

Le Géophile

Place-Laurier (1er étage) 657-7749
(3e étage) 650-0196
Place Fleur de Lys (près de Sears) 525-6262

pierres brutes pierres semi-travillées ou sculptées



Me Daniel Jacoby a présenté son rapport annuel, hier à l'Assemblée nationale.

Jacoby revient à la charge dans quatre dossiers

QUÉBEC (PC) — Le Protecteur du citoyen Daniel Jacoby, se prépare à intervenir dans quatre dossiers précis où il juge que des citoyens québécois ont été lésés par des décisions gouvernementales.

Me Jacoby a indiqué hier, lors d'une conférence de presse marquant le dépôt de son rapport à l'Assemblée nationale, qu'il se prépare à blâmer la ministre déléguée aux Finances, Louise Robic, pour ne pas avoir donné suite à ses recommandations de compenser les quelque 600 épargnants qui ont perdu 4 millions \$ dans l'affaire de fraude du groupe Paré.

Il a signalé que la Commission des valeurs mobilières n'avait pas protégé suffisamment les épargnants en émettant un permis d'o-

pération au courtier Guy Paré, bien que ce dernier ne remplissait pas toutes les conditions pour l'obtenir.

Le Protecteur reviendra également dans le dossier des expropriés de Schefferville qui ont touché des indemnités ne valant que 60 % de la valeur des biens expropriés sans recours devant le tribunal de l'expropriation.

Me Jacoby veut aussi défendre quelque 400 prestataires de rentes émises par la CSST ou par la Régie des rentes et qui payent l'impôt deux fois sur la somme à cause d'un artifice technique.



rabais de 20% à 50%

sur toute la marchandise de saison

(Les collections des fêtes, les uniformes scolaires et les accessoires sont exclus de cette vente.)

concept mode

clément

0-20 ans

626-0006

Québec Saint-Georges Chicoutimi Rivière-du-Loup Montréal Sherbrooke Trois-Rivières Arthabaska Drummondville

BOUTIQUE

GUY POIRIER

PRÊT-À-PORTER POUR HOMMES

SUPER SOLDE ANNUEL

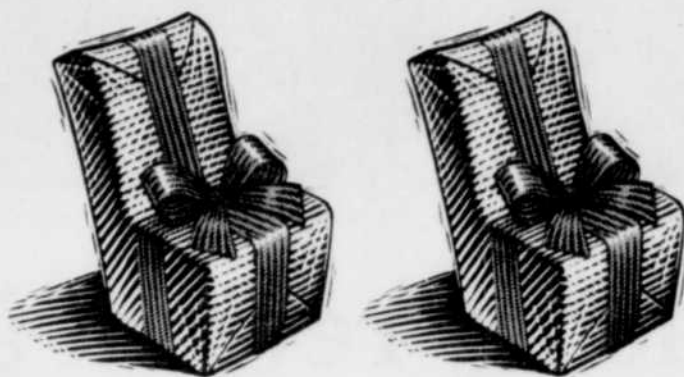
20% à 50%

sur un groupe de

- complets
- pantalons
- vestons
- chemises

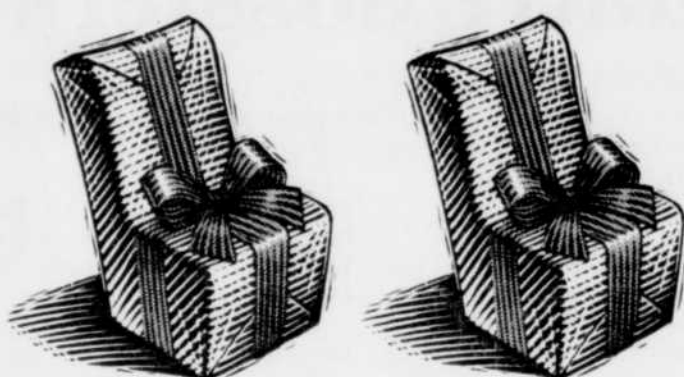
1200, Germain-des-Prés
Sainte-Foy - 658-8814

LE SOLDE de fauteuils DE NOËL



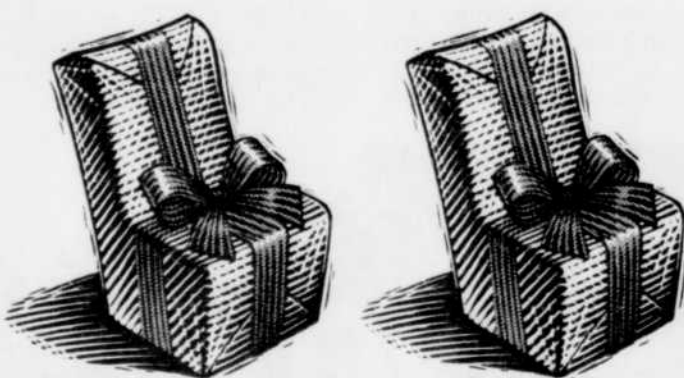
MONTREAL
99 \$

OTTAWA
129 \$



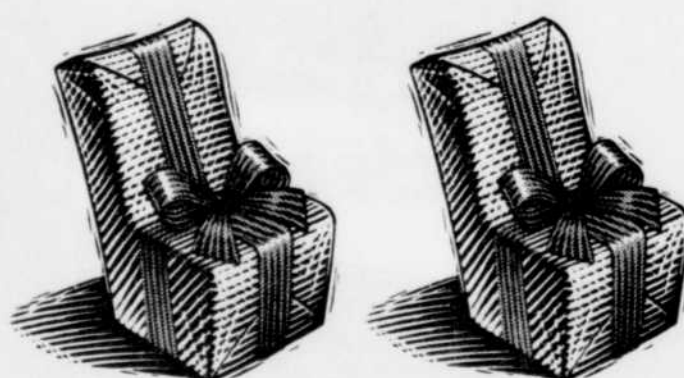
BAIE-COMEAU
149 \$

MONT-JOLI
149 \$



VAL-D'OR
179 \$

ROUYN-NORANDA
179 \$



SEPT-ÎLES
179 \$

ÎLES-DE-LA-MAD.
249 \$

NOTRE GAMME COMPLÈTE DE FAUTEUILS. JUSQU'À 70% DE RABAIS*

Le solde de fauteuils de Noël, c'est nos 24 destinations à tarif très très confortable et des tarifs pour enfants à partir de 39 \$ aller-retour*, soit jusqu'à 85 % de rabais!

Profitez-en pour relaxer en grand au cours d'un aller-retour, entre le 19 décembre 1992 et le 3 janvier 1993! Pour réserver ou pour obtenir plus de détails, appelez votre agent de voyages ou composez le (418) 692-1031 ou le 1 800 361-0200.

PRIX ET DESTINATIONS
CI-DESSUS À PARTIR DE
QUÉBEC.

Inter-Canadien

* Le montant de la réduction varie selon la ville d'origine et la destination. Les tarifs enfants s'appliquent aux enfants de 12 ans et moins. Pas plus d'un enfant par adulte. Durée minimale du séjour : une nuit. Achat au moins trois jours avant le départ. Déclassements de tarifs non applicables pendant la période du solde. Les billets ne sont remboursables en aucun cas. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation gouvernementale. Nombre de places limité selon les disponibilités. Taxes en sus. D'autres conditions peuvent s'appliquer. Membre du réseau Canadien.

Pour l'ouverture des commerces le dimanche

MONTREAL (PC) — Le Conseil québécois du commerce de détail est revenu à la charge, hier, dans le dossier des heures d'ouverture, en affirmant que « la société québécoise ne peut se payer le luxe de reporter à plus tard l'ouverture des commerces le dimanche ».

« L'urgence d'apporter des solutions aux difficultés économiques du Québec, dont le taux de chômage a atteint 14,3 % en novembre 1992 comparativement au taux canadien de 11,8 %, ne le permet pas. Les heures d'ouverture des commerces québécois devraient être libéralisées dès dimanche, le 27 décembre », a déclaré dans un communiqué le président-directeur général de l'organisme, M. Gaston Lafleur.

M. Lafleur a appuyé son argumentation sur une étude réalisée par la firme Management Horizons, qui révèle que la libéralisation des heures d'affaires en Alberta en 1985 a entraîné une augmentation de 6,9 % du nombre d'heures travaillées dans l'industrie du commerce de détail et de 6,7 % du nombre des employés.



Le ministre Christos Sirros, le président du Conseil Attikamek-Montagnais, M. René Cimon et le négociateur spécial du gouvernement, M. Guy Coulombe, lors d'une rencontre au Holiday Inn centre-ville à Québec hier.

Les Montagnais renoncent à conclure un accord global

QUEBEC (PC) — Le Conseil Attikamek-Montagnais (CAM) serait maintenant prêt à négocier des ententes à la pièce au lieu d'attendre après un accord global avec le gouvernement du Québec.

C'est ce qu'a indiqué hier le prési-

dent du CAM, René Cimon, après une première rencontre des représentants Attikamek-Montagnais avec le nouveau négociateur spécial du gouvernement, M. Guy Coulombe.

Ce dernier vient d'être mandaté par le bureau du premier ministre Robert Bourassa pour reprendre et mener à bien les discussions (en cours depuis 12 ans déjà) avec le CAM afin d'en venir à une entente sur des points comme l'autonomie gouvernementale, les territoires, les compensations et le développement économique.

Le ministre délégué aux Affaires autochtones, Christos Sirros, avait tenu lui-même à présenter le nouvel émissaire gouvernemental à l'occasion d'une rencontre des chefs Attikamek-Montagnais dans un hôtel de Québec pour y discuter d'un plan de travail soumis par le gouvernement.

« J'ai voulu présenter le nouveau négociateur nommé il y a environ un mois et ensuite discuter avec les gens du CAM du plan de travail assez détaillé que nous avons présenté et voir comment on pourrait accélérer les négociations. D'ici à quelques mois, on devrait avoir une idée de la faisabilité d'une entente de principe en 1993. »

« Je suis confiant d'en arriver à

un tel accord de principe en 1993 et à une entente finale en 1994 », a expliqué le ministre Sirros, qui s'était pourtant engagé en 1991 à soumettre en décembre 1993 une politique en matière autochtone.

M. Coulombe, un ancien haut fonctionnaire qui a occupé pendant quelques années le poste de président d'Hydro-Québec, a refusé de dire quoi que ce soit aux journalistes après sa rencontre de deux heures avec les représentants montagnais.

Il devra faire rapport d'ici à juin 1993.

Pour sa part, M. Cimon s'est réjoui de l'arrivée d'un nouveau négociateur qui relèvera directement du premier ministre.

« Ça change les choses parce que nous avons vécu l'expérience de négociations administratives, c'est-à-dire que le gouvernement a toujours délégué un négociateur fonctionnaire. Ce qui change concrètement c'est que ça devient maintenant une négociation à caractère politique au lieu d'administratif, a dit le président du CAM.

« Ça répond à un besoin, je pense, pour notre organisation. M. Coulombe nous a expliqué son approche sur les points en litige, le fait qu'il répond directement au conseil des ministres et l'objectif qu'il s'est fixé d'en arriver à un consensus dans six mois et à une entente de principe à la fin de 1993 », a dit M. Cimon en ajoutant qu'il demeure plus optimiste sur les chances de réussite d'une telle démarche.

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 22 DÉCEMBRE 1992

Demandez notre carte de crédit

Spéciaux DE LA SEMAINE

CABINE DE DOUCHE
• en fibre de verre
• 30 x 33 po **169\$**

PORTE EN VERRE GIVRÉ
6103-11 **99\$**

ROBINET D'ÉVIER "UNE MAIN" "MOEN" # 87801 **49\$**

GRAND CHOIX DE VANITES
(avec dessus)
Modèle 19 x 17 po
À partir de **57\$**

CHAUFFE-EAU "ÉNERGIE"
• Super isolé
40 gallons **139\$**
60 gallons **189\$**

PANNEAU DE MÉLAMINE
1re qualité
• "Flake Board"
• blanc
• 5/8 po x 4 x 8 pl **16.99**

GRANDE SÉLECTION D'OUTILS "KING"

BANC DE SCIE
10 po, 2 1/2 H.P. **139\$**

LAINE MINÉRALE
en nattes
R-10 **139\$** mp²
R-12 **185\$** mp²
R-20 **299\$** mp²

PANNEAUX ISOLANTS "STYROSPAN"
STYROSPAN
2 x 8 pl, bouveté, bleu
1 po, R-5 **4.95\$**
1 1/2 po, R-7.5 **7.45\$**
2 po, R-10 **9.95\$**

PEINTURE AU LATEX
Fini perle ou semi-lustre
Scelleur
11.49 4 litres **9.49** 4 litres

ÉPINETTE
qualité "Bricoleur"
2 x 3 po x 8 pl **65¢**
2 x 4 po x 8 pl **99¢**
1 x 3 po x 10 pl **59¢**
2 x 3 po x 12 pl **99¢**
2 x 6 po x 14 pl **2.39**

Centre d'aubaines
MODERNE
1177 boul. Pie XI Val Belair • Téléphone 842 1911

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au mercredi
8 h 30 à 17 h 30
Jeudi et vendredi
8 h 30 à 17 h
Samedi
8 h 30 à 17 h

Payez et emportez! Livraison sur demande

L'AMBIANCE
Joyeuse DES FÊTES
CHEZ HOLT RENFREW

L'agenda en cuir «Une page par jour», de notre Collection Holt Renfrew, est le cadeau idéal pour une vie bien occupée. En veau doux et souple, il a des fentes pour cartes de crédit et cartes d'affaires, une poche latérale pour les reçus et des formules bilingues à usages multiples. Disponible en noir ou brun, ce précieux auxiliaire professionnel est un excellent achat pour seulement 65 \$. Et vous ne le trouverez que chez Holt.

HOLT RENFREW
Place Sainte-Foy, 656-6783
Ouvert aujourd'hui et jusqu'à vendredi de 9 h 30 à 21 h, samedi de 9 h 30 à 17 h et dimanche de 9 h 30 à 17 h

LES INFORMATIONS GÉNÉRALES

La technologie gonfle le coût d'entretien des automobiles

OTTAWA (PC) — Les petites merveilles technologiques dont les automobiles sont équipées gonflent considérablement le coût d'entretien des automobiles, a constaté le CAA.

Ce coût moyen a grimpé de 12,3 % cette année au pays, selon le sondage annuel mené par l'association auprès de 30 000 automobilistes.

Ainsi, il a coûté en moyenne 656 \$ pour posséder une automobile en 1992, contre 584 \$ l'année précédente. L'inflation pour l'ensemble de l'année a été inférieure à deux %.

C'est qu'il en coûte plus cher de réparer et d'entretenir « les technologies complexes qui équipent de plus en plus nos automobiles », a expliqué le président du CAA, M. Michael McNeil.

Une partie de l'augmentation des coûts est aussi attribuable au fait qu'en ces temps de récession, les gens conservent leur voiture plus longtemps avant d'en changer.

Indice de l'âge des véhicules qui circulent actuellement sur nos routes, le relevé moyen du comp-

teur a atteint près de 88 000 kilomètres cette année. Il y a sept ans, ce relevé n'était que de 73 000 kilomètres.

Aussi, l'achat de voitures usagées plutôt que de voitures neuves gagne en popularité, et les véhicules durent un peu plus longtemps qu'auparavant, a souligné M. McNeil.

L'association a par ailleurs décerné à la Toyota Camry, modèles 1989-91, le titre de voiture usagée de l'année, pour la deuxième année consécutive. Environ 95 % des propriétaires de Camry ont indiqué qu'ils achèteraient à nouveau la même automobile et 92 % se sont dit satisfaits de leur voiture, en invoquant le peu de réparations nécessaires et les faibles coûts de réparations.

Après la Camry, c'est la Buick LeSabre qui a été identifiée comme ayant la meilleure performance, suivie des Honda Accord, Toyota Corolla, Honda Civic, Ford LTD Crown Victoria, Toyota Tercel, Oldsmobile Delta 88, Dodge Spirit et Mazda 323.



Michael McNeil, président du CAA tient dans ses mains le trophée qu'il devait remettre aux représentants de la compagnie Toyota pour la voiture de l'année (la Camry). Les gens de Toyota n'ont pu se rendre à la cérémonie, coincés par la brume à l'aéroport de Toronto.

États-Unis

Coussins d'air sur toutes les voitures au plus tard en 1998

WASHINGTON (AFP) - L'administration américaine a indiqué aux constructeurs automobiles américains qu'elle souhaitait rendre obligatoire les coussins d'air sur toutes les voitures au plus tard en 1998.

Ces coussins d'air, de plus en plus courants aux États-Unis, sont des sacs, installés dans le volant ou le tableau de bord, qui se déploient et se gonflent immédiatement en cas de choc violent pour protéger les occupants du véhicule, notamment dans les collisions frontales.

Actuellement, l'administration chargée de la sécurité routière (National Highway Traffic Safety Administration) exige des constructeurs qu'ils installent des

ceintures de sécurité, des coussins d'air ou tout autre dispositif assurant une protection automatique pour un choc survenant à partir de 30 milles/heure (près de 50 km/h).

En annonçant lundi sa volonté de généraliser le coussin d'air au plus tard en 1998 pour les voitures et en 1999 pour les camionnettes, l'agence de sécurité a ouvert une période de 60 jours pour recevoir les avis du public avant de prendre sa décision définitive.

Selon Vann Wilber, responsa-

ble de la sécurité à l'Association des constructeurs de véhicules automobiles, les constructeurs seront en avance de trois ans sur les dates de l'administration pour les voitures et de deux ans pour les camionnettes.

En 1990, près de la moitié des six millions de voitures de tourisme produites aux États-Unis étaient équipées de coussins d'air du côté du conducteur, a-t-il ajouté. La plupart des véhicules ne disposent de coussins que d'un côté, mais M. Wilber a assuré que les constructeurs se conformeraient aux exigences gouvernementales d'avoir des coussins des deux côtés.

DÉCOMPTE
TOUS NOS TISSUS MODE SONT OFFERTS À PRIX TRÈS BAS!

FABRICVILLE **DERNIÈRE CHANCE!**

* Ouvert tous les dimanches!

SUPER SOLDE

D'INVENTAIRE ÉPARGNEZ EN MASSE ET ÉVITEZ-NOUS DE MESURER TOUT!

10 **ÉPARGNEZ**

40%

TOUT DOIT ÊTRE VENDU

IMPRIMÉS

• CHALLIS • CRÈPE DE CHINE • POLYESTER ET BEAUCOUP D'AUTRES!

9 **ACHAT!**

30%

AVANT LES FÊTES ÉPARGNEZ

TOUS LES TISSUS DE FANTAISIE DE TYPE LUREX

• 115 cm • Or, argent, tons chatoyants

8 **ÉPARGNEZ**

20% À 60%

DE

SUR TOUS LES TISSUS A TENDUES EN MAGASIN ET STORES VERTICAUX ET VÉMENTIENS FAITS SUR MESURE

7 **ÉPARGNEZ**

30%

30%

• CALICOT IMPRIMÉ 115 cm • IMPRIMÉS 115 cm POUR BÉBÉS, BAMBINS ET ENFANTS

Prix cour. jusqu'à 9,98 m

4 **ARTICLES DE COUTURE**

1 GRATUIT

Achetez-en 1 obtenez

• Toutes les bobines de fil "Coats" Koban de 100 et 275 m

• Tous les rubans, attaches et paquets d'élastique "Belding"

2 **PATRONS**

McCALL, VOGUE, BUTTERICK

3 POUR 1

* Détails en magasin

1 **NOTRE MEILLEUR ACHAT!**

ÉPARGNEZ 100 \$

MANNEQUIN DIANA 1999

Prix cour. 299 \$

ÉPARGNEZ 25%

TOUS LES PANIERS DE COUTURE

6 **ÉPARGNEZ**

10%

10%

TOUS LES TISSUS DE FANTAISIE

• Suedes, L. amous, Dentelle, Tisse à sequins, Vellya, Plaid occasion

• Brocart, Et plus encore!

1/3 **DE RABAIS**

25%

64%

• TISSUS A COSTUME DELUXE

• TISSUS A COSTUME PARK AVENUE

• TISSUS A MANTEAU D'AUTOMNE

• Laine et polyester ou laine

• 150 cm • Prix cour. jusqu'à 24,98 le mètre

5 **ÉPARGNEZ**

25%

25%

• PURE SOIE • PURE LAINE • PUR LIN

TOUS NOS TISSUS MODE SONT OFFERTS À PRIX TRÈS BAS

Le plus grand distributeur de tentures et de tissus au Canada. 120 magasins à travers le Canada. Meilleure qualité - meilleurs prix!

PLACE LAURIER 3e étage sur la Promenade **651-3489** 1505, RUE D'ESTIMAUVILLE Giffard **661-6128**

HORAIRE

7 jours
7 soirs
de 9 h à 21 h

Spéciaux en vigueur jusqu'au 20 décembre inclusivement

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

BANANES Produit importé 37¢ (82 c) livre	CLÉMENTINES Produit du Maroc ou d'Espagne (1,92 \$ kg) 87¢ livre à la caisse 18,97 \$	LAITUE en POMME Produit de Californie, grosseur # 24 77¢ chacune
BROCOLI Produit de Californie, grosseur # 14 97¢ chacun	CHAMPIGNONS Blancs ou café, frais, Ontario 97¢ chopine	PIMENTS VERTS Pré-emballés Produit des États-Unis (2,80 \$ kg) 1 27\$ livre
RAISINS ROUGES Variété "Empereur" Produit des États-Unis (3,02 \$ kg) 1 37\$ livre	CANTALOUPE Produit des États-Unis, grosseur # 23 97¢ chacun	PAMPLEMOUSSES ROSES OU BLANCS Produit de Floride, grosseur # 56 4 pour 97¢ Pré-emballés
ZUCCHINI Produit du Mexique, pré-emballés (3,02 \$ kg) 1 37\$ livre	CONCOMBRE RÉGULIER Produit du Mexique 2 pour 77¢	ÉPINARDS Produit des États-Unis, cello de 10 onces (284 g) 97¢ cello
CITRONS Produit des États-Unis, grosseur # 140 5 pour 97¢	MELON MIEL Produit du Mexique, grosseur # 9 1 77\$ chacun	AVOCAT "HASS" Produit du Mexique, grosseur # 18-20 67¢ chacun
CHOU VERT Produit du Québec 27¢ (60 c) livre	ÉCHALOTES Produit des États-Unis 2 pour 77¢	CHOUX DE BRUXELLES Produit des États-Unis 1 27\$ chopine
GERME de LUZERNE Produit du Québec, contenant de 125 g 77¢ chacun	OIGNONS 5 LIVRES Produit du Québec 1 57\$ 5 lb	LIMES Produit du Mexique, grosseur # 150 4 pour 97¢

LE JARDIN MOBILE

NEUFCHÂTEL 2065, boul. Bastien 842-3084	ORSAINVILLE 1047, boul. du Jardin 627-0344	SAINTÉ-FOY 3440, de la Perle 657-7717	NEUFCHÂTEL 9210, boul. l'Ornière 842-0909	LÉVIS 51, route Kennedy 835-5526	BEAUPORT 344, Seigneuriale 661-7997	1re AVENUE 4145, 1re Avenue 622-2291	CAP-ROUGE 1198, Jean-Gauvin 872-7473	SAINTÉ-FOY 2700, ch. Ste-Foy 651-2717
---	--	---	---	--	---	--	--	---

Croustilles et arachides sans cholestérol



Le vrai «walkman» Sony

Le choix des connaisseurs pour sa résistance et sa qualité sonore incomparable. Lecteur de cassette et récepteur AM/FM stéréo, casque ultra léger.

79 \$

Téléphone sans fil Cobra

Un cadeau bien pensé de qualité supérieure, à prix imbattable. Longue portée, mémoire, clavier Touch Tone.

89 \$

DÉMARREUR À DISTANCE POUR AUTO

Pour adoucir l'hiver. Offrez-vous un système éprouvé de démarreur à distance. Le «valet start» avec système antidémarrage et option portière à commande électrique. S'installe facilement sur toutes les voitures automobiles à démarrage électronique.

INSTALLATION INCLUSE

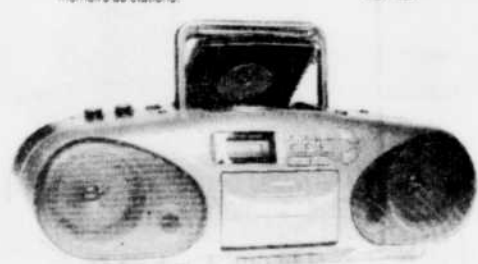
299 \$



SAMSUNG

Portable AM/FM double cassette, transfert rapide, mémoire de stations.

99 \$



SAMSUNG

Portable laser AM/FM cassette, synthétiseur numérique, haut-parleurs à 2 voies.

199 \$



Chaîne stéréo complète pour petite voiture

«Supertuner» PIO-NEER KEH-2200QR, rétractable, avec lecteur de cassette à inversion automatique et récepteur quartz 24 mémoires, puissance de 60 watts et 2 haut-parleurs Dual Cone 4 pouces.

RABAIS DE 30 \$

269 \$



SENNHEISER

Offrez-vous le son jaune SENNHEISER, les casques d'écoute réputés à travers le monde pour leur confort et leurs grandes performances: le cadeau apprécié des mélomanes.

À partir de 29 \$

● MONTMAGNY 248-2102 ● PONT-ROUGE 873-2826
● RIVIERE-DU-LOUP 862-8532 ● SAINT-GEORGES 228-0229
● 228-0341 ● SEPT-ÎLES 962-6123 ● SAINT-ANNE-DES-MONTS 763-9474 ● THETFORD MINES 373-6367 ● TROIS-PISTOLES 851-4059

La clef de sol

840 Bouvier, Charlesbourg 627-0840
2 rue St-Jean, Québec 524-8431

● ALMA 562-9565 ● AMQUI 629-4413 ● BAIE-COMEAU 296-4644 ● BAIE-SAINT-PAUL 435-2474 ● CHICOUTIMI 598-0110
● DONNACONA 289-4535 ● LA MALBAIE 695-7357 ● LAURIER-STATION 728-3243 ● LES ESCOUIMINS 233-2420 ● MATANE 562-3284



POUR ÊTRE JOYEUX À NOËL ET EMBALLÉ TOUTE L'ANNÉE.

NOËL NOUS PERMET D'OFFRIER À CEUX QU'ON AIME DES PLAISIRS DURABLES ET ARMAND BOUDRIAS VOUS OUVRE GRAND SES PORTES POUR VOUS OFFRIER L'OCCASION DE CHOISIR CES CADEAUX QUI SERONT SÛRS DE PLAIRE.

20% À 50% DE RABAIS SUR MARCHANDISE SÉLECTIONNÉE

ARMAND BOUDRIAS

● PLACE QUÉBEC ●
● GALERIE DE LA CAPITALE ●
● 6818, ST-HUBERT, 273-2851 ●
● PROMENADES ST-BRUNO ●
● PLACE BONAVENTURE ●

AMERICAN EXPRESS ET AUTRES CARTES DE CRÉDIT BIENVENUES.



MONTREAL (PC) — Vous avez vu la publicité sur les croustilles?

Un produit « sans cholestérol », affirment les producteurs. On a pu voir aussi le même type de message publicitaire au sujet des arachides. Pourtant, il s'agit-là de produits qui ne contiennent jamais de cholestérol.

C'est par cet exemple que le groupe Cholestaction Québec a illustré hier à Montréal la méconnaissance du public au sujet du cholestérol et des abus de la publicité dans ce domaine.

En effet, si le slogan publicitaire veut inciter les gens à consommer davantage de « chips », il s'agit d'une aberration en matière d'alimentation. Les croustilles sont cuites dans des graisses qui contiennent des acides gras saturés. Or paradoxalement, plus vous en mangez, plus vous risquez d'augmenter votre taux de cholestérol dans le sang en raison des effets indirects de ces graisses.

Fondé au début de l'année, Cholestaction regroupe des représentants de la plupart des organismes de santé du Québec. Son objectif: « démythifier les croyances actuelles sur le cholestérol, réaliser des campagnes de sensibilisation et d'éducation en matière de cholestérol, d'alimentation et de santé cardio-vasculaire à l'intention du grand public, particulièrement chez les 35 ans et plus », a indiqué hier le Dr Yves Morin, de la Fondation des maladies du cœur du Québec.

Cardiologue à l'Hôtel-Dieu de Québec, M. Morin a mentionné que le groupe entend aussi sensibiliser les médecins, les « preneurs de décisions », les producteurs agricoles et l'industrie agro-alimentaire en général. D'ailleurs, des représentants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation sont aussi membres de la coalition.

Plus encore, Cholestaction entend scruter à la loupe l'information sur le cholestérol qui est véhiculée dans les médias d'information afin d'apporter officiellement les correctifs nécessaires si les données ne sont pas conformes aux faits scientifiques ou encore si elle ne sont pas suffisamment nuancées. Un comité scientifique dont font partie plusieurs sommités dans le domaine des maladies cardio-vasculaires a aussi été mis sur pied pour diffuser une information pertinente sur le sujet et pour donner des entrevues officielles.

Régime équilibré

Les individus qui ont déjà des prédispositions aux maladies cardio-vasculaires en raison d'un trait génétique familial, à cause de morts subites par infarctus dans la famille, de leur obésité ou d'un diabète doivent se méfier particu-

lièrement d'un taux élevé de cholestérol et adopter une diète pour améliorer leur état de santé. Quant au public en général, soutiennent les diététistes de Cholestaction, il doit se nourrir de façon plus saine, avec moins de gras saturés.

Il faut se rappeler, a dit Nicole Leboeuf, diététiste à l'Institut de recherches cliniques de Montréal, que ce sont les viandes, les produits laitiers, les oeufs et certaines huiles (palme, palmitiste, noix de coco) qui contiennent des acides gras saturés ou du cholestérol et parfois les deux comme c'est le cas notamment pour les viandes et les produits laitiers. « Mais de toute façon, ce qui importe le plus est tout simplement d'avoir un régime alimentaire équilibré », indique Mme Leboeuf.

Le cholestérol est un produit essentiel à l'organisme. Il entre notamment dans la composition de la membrane cellulaire et joue un rôle important dans la fabrication de certaines hormones ainsi que des acides biliaires nécessaires à la digestion. Toutes les cellules en produisent.

Toutefois un taux trop élevé de cholestérol dans le sang peut poser problème. Pour circuler dans le flux sanguin, il se fixe sur des protéines particulières dont la densité varie. C'est justement cette différence de densité qui déterminera s'il s'agit du « bon » ou du « mauvais » cholestérol.

Le HDL-Cholestérol (pour high density) est non seulement essentiel mais si on en trouve pas en quantité suffisante dans le sang, on considère que les chances de souffrir un jour d'une maladie cardio-vasculaire sont augmentées d'autant. Le LDL-Cholestérol (pour low density) est la bête noire. En effet, les cellules sont équipées de capteurs qui permettent d'intercepter ces molécules particulières de cholestérol afin de les éliminer. Si le cholestérol LDL est trop abondant dans le sang, ces capteurs ne peuvent suffire à la tâche.

Pour leur part, les acides gras empêchent ces capteurs de fonctionner correctement ce qui a un impact considérable sur le taux de « mauvais » cholestérol du sang, d'où l'importance d'une diète moins grasse.

En effet, faute d'être éliminé, le « mauvais » cholestérol s'accumule sur la paroi des artères, ce qui entraîne une réduction du flux sanguin, l'hypertension et toutes les maladies cardio-vasculaires qui découlent de la situation.

Le Québec est au premier rang au Canada pour le nombre de maladies cardio-vasculaires. Cette situation s'explique toutefois en raison de traits génétiques qui l'on retrouve chez certaines populations, particulièrement sur la Côte-Nord, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans Charlevoix, là où les mariages consanguins ont été très fréquents dans le passé.

Poursuite contre la station Bromont

MONTREAL (PC) — La famille de Cindy Reeves, décédée en mars dernier après une collision avec une dameuse sur une pente de ski alpin, à Bromont, en Estrie, intente une poursuite de 350 375\$ contre Développement Bromont et l'un de ses employés, Richard Green.

La requête a été déposée hier au greffe civil de la cour supérieure au palais de justice de Cowansville par Me Katherine Connell, au nom de Thomas Reeves et de Jeanne McClean Reeves, le père et la mère de l'adolescente de 16 ans décédée, de son frère Jean-François et de ses grands-parents.

L'accident est survenu le soir du 6 mars dernier alors que la chenillette est apparue devant la skieuse qui s'apprêtait à descendre une « cassure » de la piste Cowansville. Cindy Reeves est décédée le 7 mars à l'hôpital.

Lors de l'enquête publique du coroner Anne-Marie David, à Granby, différents témoins sont venus raconter que la victime était une habile skieuse, que son équipement était en bonne condition et que rien sur la piste n'annonçait la présence de la dameuse.

Chez Maxi, nous sommes OUVERTS

aux économies 52 semaines par année!



Pourquoi courir les spéciaux hebdomadaires des autres marchés d'alimentation? Optez pour Maxi, là où la quantité, la qualité et les bas, bas prix sont offerts à l'année! Et où, chaque semaine, vous pouvez compter sur les produits Club Plus: des centaines de produits à prix équivalents ou inférieurs à ceux de Club Price dans des formats qui vous conviennent.

CUISSES DE POULET FRAIS AVEC DOS 148 kg 67¢ lb		BACON ORDINAIRE, TRANCÉ SÉLECT 500 g 117 ch.	
CÉLERI PRODUIT DE LA CALIFORNIE CATÉGORIE NO 1 GROSSEUR 24 88¢ ch.		BROCOLI PRODUIT DE LA CALIFORNIE CATÉGORIE NO 1 GROSSEUR 14 88¢ ch.	
CRÈME GLACÉE CHOIX DE SAVEURS MARQUISE 2L 199		FARINE TOUT USAGE FIVE ROSES 10 kg 595	

Voici l'horaire en fête!

Durant tout le mois de décembre

Du lundi au vendredi
8h30 à 21h00

Les samedis
8h00 à 21h00

Les dimanches
9h00 à 21h00

En vigueur du 14 au 20 décembre 1992. Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Le texte prévaut en tout temps.



QUÉBEC

5500, boul. des Gradins
Place Lebourgneuf
(à l'arrière de IKÉA)
1699, D'Estimauville



Le maximarché des BAS, BAS PRIX!

LE MONDE



Lendemain de raz-de-marée

Le tremblement de terre qui a fait plus de 2500 victimes en Indonésie a provoqué un raz-de-marée qui a ravagé la ville de Maumere, sur l'île de Flores.

Il n'y a pas que l'économie à corriger, souligne Bill Clinton

LITTLE ROCK (Reuter) — Bill Clinton a invité hier son équipe à ne pas faire une fixation sur un éventuel programme de relance économique dont, a-t-il dit, il n'a encore décidé ni l'ampleur ni le contenu.

«Je ne suis pas en train de dire que nous ne devrions pas faire la relance», a souligné le président

américain au deuxième et dernier jour du forum économique qu'il a convoqué dans sa ville de Little Rock. «Je n'ai pas encore

décidé combien et quoi, mais je dis simplement ne faisons pas une fixation», a-t-il ajouté en rappelant d'autres urgences, notamment une réforme du système de santé.

Bill Clinton a souligné que son administration n'aurait qu'un «état de grâce» de six mois pour s'attaquer au problème des dépenses de santé, qui, selon lui, menacent de «conduire le pays à la banqueroute».

Le président élu a par ailleurs rappelé que le secteur privé avait aussi un rôle à jouer dans le redressement économique.

À la perspective d'un programme de relance de 30 milliards\$ US, il a ainsi opposé la somme de 80 milliards qui, selon certains, pourrait être injectée dans l'économie par le biais d'une dérégulation dans le secteur bancaire.

Leon Panetta, secrétaire au Trésor désigné de la future administration, a souligné que plus le programme de relance sera coûteux, plus son adoption par le Congrès prendra du temps.



Ce Doberman transporte lui aussi son eau, dans Sarajevo privée d'électricité et d'eau courante depuis plusieurs jours. Le cessez-le-feu annoncé ne donne aucun résultat.

Serbie

Panic se dit sûr de la victoire

BELGRADE (AFP) - Le Premier ministre yougoslave et candidat au poste de président de la Serbie, Milan Panic, a déclaré qu'il s'attendait à remporter les élections au premier tour, au cours d'une conférence de presse tenue hier soir à Belgrade.

«Je m'attends à remporter la victoire au premier tour, les derniers sondages montrent que je suis en tête», a déclaré M. Panic.

Le Premier ministre a annoncé sa participation en tant qu'invité, demain à un meeting final de tous les partis démocratiques pour marquer la fin de la campagne électorale, qui aura lieu devant le parlement fédéral yougoslave à Belgrade.

«Il est important que l'opposition démocratique soit réunie au cours de ce meeting qui sera un meeting historique», a déclaré M. Panic.



Bobby Fischer

Fischer inculpé

WASHINGTON (Reuter) — Le champion d'échecs américain Bobby Fischer, qui a disputé un match-exhibition contre Boris Spassky dans une île yougoslave cet automne, a été inculpé hier pour violation de l'embargo américain contre la Serbie et le Monténégro.

Bobby Fischer a été inculpé pour violation des lois économiques internationales d'urgence concernant toutes les transactions commerciales américaines avec la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro), a ajouté le procureur.

Il risque une peine maximale de 10 ans de prison et une amende de 250 000\$ US. Ses biens peuvent être confisqués.

Il faut de l'ordre dans le changement, dit le nouveau premier ministre russe

MOSCOU (AFP) - Le nouveau Premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, a annoncé hier qu'il était partisan de changements dans les réformes économiques, afin de mettre de l'ordre dans l'économie russe, lors de sa première conférence de presse au siège du gouvernement.

«Il y a une grande différence entre l'économie de marché et l'économie du bazar. Je choisis l'é-

conomie de marché qui fera sortir le pays de la crise, a déclaré le nouveau président du Conseil des ministres.

En préambule, M. Tchernomyrdine a souligné être «pour le cours des réformes (...), pour l'approfondissement des réformes, car il n'y a pas de retour en arrière possible».

Une fois cette précaution prise, M. Tchernomyrdine a ajouté que l'ordre des priorités des réformes radicales de l'équipe d'Egor Gaidar devait être changé de manière progressive, parce que ces chan-

gements exigent d'abord de faire les comptes. Pour le moment, les ventes aux enchères (de la privatisation) seront maintenues, a-t-il prévenu.

Critiquant la libération totale des prix, choix fondamental de l'équipe de M. Gaidar, le nouveau Premier ministre a annoncé qu'il était partisan des prix contrôlés, notamment ceux de l'énergie.

LE BONI DES FÊTES DE Jeep!



ACOMPTE

PUISQUE LA RÉDUCTION DE 750 \$ DU FABRICANT TIENT LIEU DE VERSEMENT INITIAL

INTÉRÊT

AUCUN INTÉRÊT AVANT 90 JOURS

PAIEMENT

AUCUN PAIEMENT AVANT 120 JOURS



CHEROKEE
SPORT
4 PORTES/4 RM

CHOIX DE 2 SYSTÈMES
DE 4 ROUES MOTRICES

MOTEUR 4 L
EN OPTION

FREINS ANTIBLOCAGE
EN OPTION

Maisonnette Automobiles Inc.
Québec 529-8135
Autos Laurier Inc.
Ste-Foy 681-4631

Autos A. Gosselin Inc.
St-Nicolas 831-2050



ENEZ VITE! OFFRE DE DURÉE LIMITÉE!

Cette offre est exclusive et ne peut être combinée avec aucune autre offre en vigueur de Chrysler. Le programme s'applique à tous les modèles Jeep Cherokee 1992 et 1993 neufs. L'achat et la livraison doivent être faits à partir des stocks du concessionnaire. Pas de versement comptant exigé sur application de la remise de 750 \$ du fabricant au prix d'achat du véhicule. Pas de paiement pendant 120 jours. Chrysler Canada Ltée paie l'intérêt pour les 90 premiers jours. Exemple: contrat de 48 mois au taux de crédit de 11,5% - le coût de l'emprunt pour les 90 premiers jours est de 0,00 \$; avec une remise de 750 \$ du fabricant comme versement initial au concessionnaire et un montant de 20 000 \$ financé sur 48 mois, le paiement mensuel est de 521,78 \$ pour un total des frais de crédit de 5 045,44 \$ et une obligation totale du consommateur de 25 045,44 \$. Offre valable pour les acheteurs au détail seulement finançant leur achat par Chrysler Credit Canada Ltée. Sous réserve de l'approbation du crédit. En vigueur du 3 décembre 1992 jusqu'à ce que Chrysler Canada Ltée y mette fin. Des restrictions s'appliquent. Garanties alternatives offertes sur les voitures importées. Voir votre concessionnaire pour les détails.

LE SOLEIL et **la maison Simons**

remportent

DEUX PREMIERS PRIX PUBLICITAIRES

Tenue à Toronto, la conférence annuelle de la Newspaper Advertising Executives Association (NAEA) regroupant les quotidiens de tout le Canada, a honoré Le Soleil et la maison Simons en leur décernant les prix suivants :

• **PRIX DE LA MEILLEURE CAMPAGNE D'ANNONCES EN COULEURS PUBLIÉES À TRAVERS TOUT LE CANADA**

Illustrations : Isabelle Gagné, Andrée Roussel, Nicole Bergeron de la maison Simons

Rédaction : Christine Barrette de la maison Simons

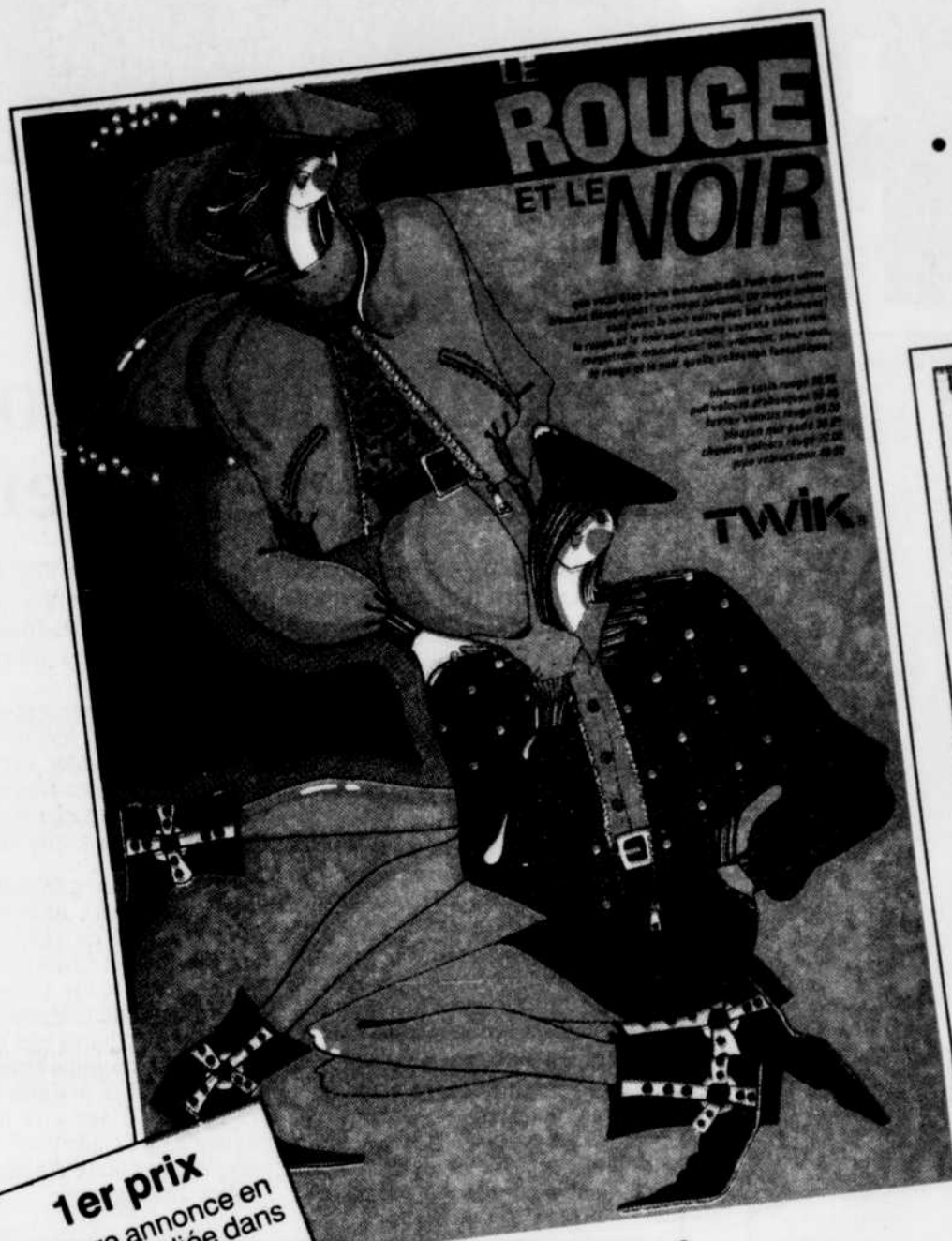
Impression : Équipe des presses du quotidien Le Soleil

• **PRIX DE LA MEILLEURE ANNONCE EN COULEURS PUBLIÉE AU CANADA**

Illustration : Isabelle Gagné de la maison Simons

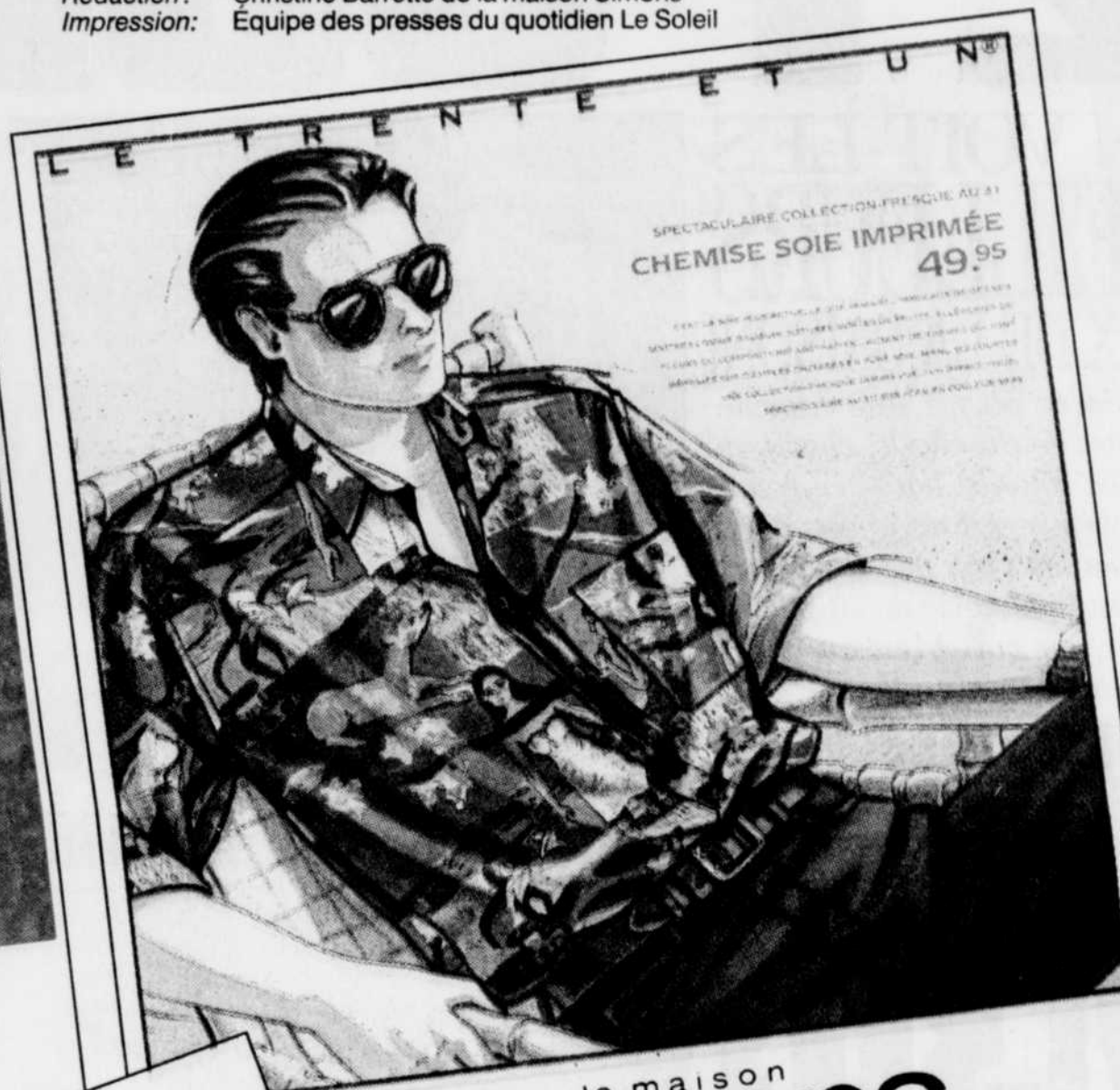
Rédaction : Christine Barrette de la maison Simons

Impression : Équipe des presses du quotidien Le Soleil



1er prix
Meilleure annonce en couleurs publiée dans les quotidiens canadiens

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC



1er prix
Meilleure campagne d'annonces en couleurs publiées au Canada

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC



la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC



la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC





TIP TOP TAILORS À VOIR NOTRE OFFRE INCROYABLE «2 POUR»

ON VOIT LES MEILLEURS PRIX DE LA SAISON!

Choisissez parmi une énorme sélection de chandails, chemises sport en coton et hauts en coton à col cheminée, tous offerts dans les tons les plus populaires et au prix imbattable de «2 pour». À voir, on voit bien qu'il est inutile d'aller voir ailleurs.

**CHANDAILS
HAUTS À COL CHEMINÉE
CHEMISES SPORT**

VOTRE CHOIX 2:30\$



JEANS À MOITIÉ PRIX

Voici un prix exceptionnel pour nos jeans Club International, de coupe confortable ou de coupe relâchée.

2:50\$

CHEMISES EN SOIE À MOITIÉ PRIX

Rien n'égale la belle allure de chemises en pure soie unie lavée au sable. Notre bas prix :

2:50\$

PANTALONS EN FLANELLE PURE LAINE

À voir, notre offre exceptionnelle sur des pantalons habillés en flanelle.

39⁹⁹\$

Chez Tip Top Tailors, notre garantie de satisfaction ou argent remis sans conditions fait de tous vos cadeaux le choix idéal!

TIP TOP TAILORS

À voir, on voit bien qu'il est inutile d'aller voir ailleurs.

Tip Top Tailors est le fournisseur officiel de vêtements pour hommes pour les Harfangs de Beauport.

Cette offre n'est pas disponible chez les magasins de liquidation de Tip Top Tailors.



Les forces de sécurité israéliennes ont retrouvé à cet endroit le corps du garde-frontière Nissim Toledano, assassiné par des terroristes du groupe Hamas.

Malgré le terrorisme

Israël affirme son désir de négocier

JERUSALEM (AFP) - Le Premier ministre israélien Yitzhak Rabin a affirmé hier sa détermination à poursuivre le processus de paix au Proche-Orient, en dépit du meurtre d'un garde-frontière israélien par des islamistes palestiniens opposés à ces pourparlers.

«En dépit de notre douleur nous continuerons dans la voie de la paix et nous n'interrompons pas les négociations avec les Arabes, car seule une solution politique peut apporter la paix», a déclaré M. Rabin à la tribune du parlement à Jérusalem.

Ceux qui ont commis ce meurtre ne voulaient pas seulement tuer un Juif ou un Israélien, mais assassiner le processus de paix a déclaré M. Rabin.

Le Premier ministre a indiqué que plus de 1200 personnes suspectées d'appartenir au Hamas avaient été arrêtées dans la nuit. Le Premier ministre a estimé que

le meurtre du sergent-chef des gardes-frontières, enlevé dimanche, prouvait que les « tueurs déments » du Hamas n'avaient pas l'intention de négocier alors qu'Israël était prêt à parler avec eux.

Le corps du garde-frontière Nissim Toledano, enlevé dimanche à Lod près de Tel-Aviv, a été retrouvé hier en Cisjordanie occupée. Aussitôt après l'annonce de sa mort, des habitants de Lod auxquels s'étaient joints une trentaine de militants du mouvement d'inspiration raciste « Kahana Haï » ont manifesté aux cris de « vengeance », « la sécurité n'existe plus », et ont tenté d'agresser des Arabes israéliens.



**Office national de L'énergie
Avis d'Audience**

Enquête faisant suite aux recommandations du Bureau de la sécurité des transports concernant la fissuration due à la corrosion sous tension dans les réseaux pipeliniers et la réévaluation du Programme de maintenance du pipeline de TransCanada PipeLines Limited Instance MHW-1-92

Entre mars 1985 et mars 1986, il y a eu trois incidents de rupture dans la conduite de gaz naturel n° 100-2 du gazoduc TransCanada PipeLines Ltd. (« TransCanada »). À noter toutefois que ces ruptures, survenues dans le nord de l'Ontario, près des villes d'Ignace, de Lowther et de Callander, n'ont pas causé de morts ou de blessés, parmi le public et les employés de la TransCanada. Leur cause a été attribuée à un problème de fissuration due à la corrosion sous tension du pipeline.

Par suite de ces ruptures, TransCanada a institué un Programme de maintenance de pipeline (« PMP ») visant à étudier et à solutionner les problèmes de fissuration due à la corrosion sous tension dans les réseaux pipeliniers.

Après avoir institué son PMP, aucun défaut de fonctionnement attribuable à un problème de fissuration due à la corrosion sous tension dans les réseaux pipeliniers (à l'exception d'une fuite survenue sur la conduite 100-3 près de Brandon au Manitoba) ne s'est manifesté jusqu'en décembre 1991 (rupture de la conduite 100-1 près de Cardinal en Ontario) et en juillet 1992 (rupture de la conduite 100-2 près de Tunis en Ontario). Ni l'une ni l'autre de ces deux ruptures n'a causé de morts ou de blessés, et aucune n'est survenue dans des conduites de forte épaisseur du type imposé à proximité des zones habitées.

Les deux derniers cas de rupture ont été étudiés par le Bureau de la sécurité des transports (« BST ») qui a depuis formulé des recommandations provisoires à l'intention de l'Office. Dans ses recommandations émises le 5 novembre 1992, le BST recommandait que:

L'Office national de l'énergie (« ONÉ ») s'assure que la pression à l'intérieur des conduites de gaz naturel réglementées par le fédéral présentant un problème ou un risque de problème de fissuration due à la corrosion sous tension se situe au-dessous du niveau de risque d'apparition ou de propagation des problèmes de fissuration due à la corrosion sous tension;

L'ONÉ, en collaboration avec l'industrie, mette au point de meilleures méthodes de détection des problèmes de fissuration due à la corrosion sous tension et formule des instructions spécifiques pour la réparation de telles fissures;

L'ONÉ, en collaboration avec les autorités provinciales et en consultation avec l'industrie, mette au point un ensemble de mesures contraignantes qui s'appliqueraient à l'ensemble de l'industrie, aux endroits où on soupçonne l'existence de problèmes de fissuration due à la corrosion sous tension dans les canalisations de gaz naturel.

L'Office a décidé que l'institution d'une enquête, en consultation avec les personnes intéressées au phénomène de fissuration due à la corrosion sous tension, serait le meilleur moyen de répondre aux recommandations du BST et de réévaluer le PMP de la TransCanada. Les personnes désirant faire part de leurs commentaires sont priées de s'inscrire comme partie intéressée au plus tard le 11 janvier 1993 auprès du secrétaire. Le secrétaire de l'Office diffusera une liste définitive des parties intéressées peu après cette date. Pour obtenir une exemplaire des procédures d'audience (instance n° MHW-1-92), veuillez appeler le Bureau de soutien de la réglementation de l'Office au (403) 292-4800.

J.S. Richardson, Secrétaire
Office national de l'énergie
311 - 6ème avenue s.-o.
Calgary, Alberta T2P 3H2

Télécopieur: (403) 292-5503



Un convoi de marines américains et de légionnaires français a quitté Mogadiscio pour se rendre à Baidoa, au sud de la Somalie.

Les Canadiens arrivent en Somalie

BELI DOGLE, Somalie (PC) — Un détachement de parachutistes de Petawawa, en Ontario, a atterri hier à Beli Dogle, signalant le début de la participation des forces terrestres canadiennes à l'opération humanitaire de l'ONU en Somalie.

Les 88 Canadiens, en tenue de combat, armes chargées, sont venus relever les marines américains qui avaient pris le contrôle

du terrain d'atterrissage quelques jours auparavant.

C'est d'ailleurs de cette base que sont partis les éléments de la force internationale qui interviennent aujourd'hui même dans la ville affamée de Baidoa, à 250 km au sud-ouest de Mogadiscio.

L'appareil canadien s'est posé après 31 heures de vol à partir de Trenton, en Ontario. Les militaires étaient entassés à bord de trois appareils Hercules C-130.

Le colonel Serge Labbé, commandant du contingent canadien

en Somalie, a fait savoir que les parachutistes contribueront à assurer le passage sécuritaire des convois d'aide alimentaire destinée aux affamés des régions rurales de ce pays d'Afrique de l'Est ravagée par la sécheresse.

Il a indiqué que les militaires canadiens seront autorisés à tirer pour se défendre en cas d'attaque.

Les premiers jours, les Canadiens seront occupés à réunir le matériel et la main-d'oeuvre qui leur seront nécessaires, et à s'adapter à la chaleur étouffante qui

pèse sur le pays.

Le gros de la force canadienne de maintien de la paix partira pour la Somalie peu de temps après Noël. La totalité des 900 militaires du contingent canadien sera en place en Somalie dès le début du mois de janvier.

À Beli Dogle, tous les bâtiments de cet aéroport isolé sont éventrés. L'équipement rouille au milieu des éclats de verre. La tour de contrôle est sévèrement endommagée. Il n'y a ni eau, ni électricité, ni téléphone.

En Bref

Morts à Alger

ALGER (Reuter) — Les forces de sécurité algériennes ont tué hier avant l'aube 13 activistes islamistes dans la banlieue sud d'Alger quelques heures après la mort de cinq policiers dans une embuscade de la guérilla fondamentaliste, a rapporté la télévision algérienne. Lundi matin, dans le quartier de Kouba, des intégristes islamiques avaient tué cinq policiers et en ont grièvement blessé un sixième.

Le Salvador boude

SAN SALVADOR (AFP) — Les Salvadoriens ont boudé hier les célébrations pour la paix auxquelles les avaient conviés séparément le gouvernement et le Front Farabundo Martí de libération nationale (FMLN). Ce jour de la réconciliation nationale était pourtant férié et le gouvernement du président Alfredo Cristiani avait largement fait diffuser par voie de presse des appels pour participer à la grande célébration de la paix. Après la cérémonie protocolaire marquant la fin de 12 ans de guerre civile, en présence du secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, il n'y a pas eu de manifestation spontanée de joie comme cela avait été le cas le 16 janvier dernier pour saluer la signature des accords de paix et le 1er février, date d'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

Le Vietnam heureux

HANOI (AFP) — La levée partielle de l'embargo américain contre le Vietnam était une mesure attendue à Hanoi qui devrait entraîner un sensible accroissement des investissements étrangers dans le pays, ont estimé hier des diplomates à Hanoi. Les États-Unis n'ont pas de relations diplomatiques avec Hanoi depuis la fin de la guerre du Vietnam et la chute du régime sud-vietnamien pro-américain en 1975. Ils ont en outre imposé un embargo économique international après l'invasion du Cambodge par les troupes vietnamiennes en décembre 1975. « Cet embargo était politiquement mort après la décision japonaise de ne plus le respecter, car son seul effet désormais est de pénaliser les compagnies américaines », a estimé un autre expert occidental.

Les héritiers du Titanic

PARIS (AFP) — Le gouvernement français a lancé hier un appel international aux héritiers des naufragés du Titanic, qui avait coulé en avril 1912 dans l'Atlantique Nord. Quelque 1800 objets personnels avaient été retirés de l'épave du paquebot en 1987 et ce sont les héritiers de leurs propriétaires qui sont aujourd'hui recherchés par voie de presse. Un avis est paru hier dans le Times (Royaume-Uni), le New-York Times (États-Unis), ainsi que dans trois journaux de l'Ouest de la France, Ouest-France, la Liberté du Morbihan et le Télégramme. Il appelle les ayants droit à présenter une demande de restitution dans un délai de trois mois.

Mini-émeute

LOS ANGELES (AFP) — Une personne a été tuée par balles et douze autres ont été blessées lundi soir à Los Angeles (Californie) au cours d'un début d'émeute dans le quartier de South Central, où avaient commencé les violences du printemps dernier. Une manifestation pacifique avait été organisée dans l'après-midi en soutien à quatre Noirs emprisonnés pour avoir passé à tabac un conducteur de camion blanc dans les premières heures des émeutes du mois d'avril. Les manifestants s'étaient rassemblés à l'endroit même où s'était déroulé le drame, à l'intersection des avenues Normandie et Florence.

POUR NOËL OFFREZ UN CADEAU VRAIMENT DIFFÉRENT

CAMPING

SAC DE COUCHAGE
Plusieurs modèles
39⁹⁵ à 425⁹⁵
A
Étape - Trek - Peak 1 - Woods - Luggier - Archipel

BOUSSOLES
8²⁵ à 73⁹⁵

SAC À DOS
Plusieurs modèles
9⁹⁵ à 250⁹⁵

BLOUSONS MISTY MOUNTAIN
Choix de couleurs et modèles
62⁹⁵ à 159⁹⁵

PÊCHE

Les Sonars!
BOTTOM LINE
TBL 100 Portatif
SPÉCIAL 199⁹⁵
COMPLÉT AVEC COFFRET

HUMMINBIRD
PLATINUM - ID 600 (super écran) jusqu'à 600'
389⁹⁵
COMPLÉT AVEC COFFRET

COFFRE DE PÊCHE
PLANO - FLAMBEAU MITCHELL - FENWICK WOODSTREAM
GRAND CHOIX 8⁹⁵ à 94⁹⁵

SIÈGE DE BATEAU
ATTACHE PIVOTANTE AMOVIBLE PLUSIEURS MODÈLES
49⁹⁵ à 119⁹⁵

GILET DE SAUVETAGE
Modèle pour pêcheur Mustang et Beacon "approuvé"
30⁹⁵ ET 55⁹⁵

Bug Cap
La casquette moustiquaire
Choix de couleurs 19⁹⁵

ÉTUI RIGIDE DOSKOCIL
Choix de modèles et grandeurs
27⁹⁵ à 105⁹⁵

CHASSE

JUMELLES!! Très grand choix Meilleurs prix à Québec
39⁹⁵ à 119⁹⁵
BUSHNELL BAUSCH & LOMB tascos ZEISS

ENSEMBLE MINI MAGLITE
18⁹⁵
MINI MAGLITE Lampe AA - batteries coffret - accessoires

ARMOIRE MEUBLE SÉCURITAIRE POUR ARMES
Plusieurs modèles
189⁹⁵ à 849⁹⁵

VERROU D'ARME À FEU MASTER
Clef unitaire 12⁹⁵
Clef jumelée 15⁹⁵
approuvé nouvelle loi

COFFRET À MUNITIONS
6⁹⁵ à 39⁹⁵

SKI

ENSEMBLE DE SKI (1 pièce)
Homme - Femme
109⁹⁵ à 225⁹⁵
ENSEMBLE DE SKI (2 pièces)
Homme - Femme
185⁹⁵ à 209⁹⁵

VESTONS DE SKI
VESTON COURT 154⁹⁵ à 295⁹⁵
VESTON LONG 125⁹⁵ à 209⁹⁵
CHAMONIX - KANUK - MOUNTAIN OCEAN PACIFIC - WOODS - WOOLRICH

VESTON K-WAY POUR LE SKI (DOUBLE)
PANTALON 67⁹⁵ à 72⁵⁰
VESTON 105⁹⁵ à 179⁹⁵

LIFA CALECON
Homme: Petit à Très 29⁹⁵
Femme: Petit à Très 29⁹⁵
Caleçon 22⁵⁰
Caleçon 22⁵⁰

CHAUSSETTE ÉLECTRIQUE CHAUFFANT À PILES
26⁹⁵ (piles non incluses)

TUBE DE COU CHOIX DE COULEURS

GANTS DE SKI Auclair
Grand choix de modèles et couleurs
18⁹⁵ à 99⁹⁵

CHANDAIL DE SKI
Tugue régulière et bohémienne 4⁹⁵ à 24⁹⁵
"Woolrich" Tundra 75⁹⁵
135⁹⁵
Bandeau de ski 2⁹⁵ à 8²⁵

COLS ROULÉS DE COULEURS UNIES 55%-45% Coton-Polyester KOMBI
Chandail col roulé interlock avec col et poignets renforcés de lycra.
CHOIX DE COULEURS 17⁹⁵

PLEIN AIR

NOUVEAU HABIT DE PLUIE Pêler Storm
ENSEMBLE 2 PIÈCES 100% NYLON VERT IMPÉRMÉABLE
105⁹⁵ L'ENSEMBLE

GANTS SPORT 2 DANS 1
Cuir / laine ou acrylique
Plusieurs modèles et qualité
22⁵⁰ à 56⁹⁵

SUGGESTIONS

BOTTES WESTERN 86⁹⁵ à 174⁹⁵

BOTTES DOUBLÉES "GRENICO" Plusieurs modèles
59⁹⁵ à 79⁹⁵

BOTTES DE MARCHÉ HOMME 61⁹⁵ à 154⁹⁵

RAQUETTES "TRAPPEURS" 41⁹⁵ à 77⁹⁵

MOTONEIGE

MITAINES DE MOTONEIGE
HOMME FEMME ENFANT
24⁹⁵ à 119⁹⁵

HABIT DE NEIGE 3 PIÈCES
NYLON RÉSISTANT AUX INTÉRIÈRES DOUBLURE ANTIGEL PIQUÉE
HOMME - FEMME 105⁹⁵ à 239⁹⁵
ENFANT 59⁹⁵

HABIT DE NEIGE 1 PIÈCE
CONFORTABLE COMBINAISON RÉSISTANT AUX INTÉRIÈRES DOUBLURE ANTIGEL
81⁹⁵ à 139⁹⁵

BOTTES AVIATEURS
Véritable mouton Cuir épais noir Fabrication robuste
139⁹⁵

OUVERT LE DIMANCHE de 11 heures à 17 heures

OUVERT LE DIMANCHE 20 DÉCEMBRE

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE SAUF LES SAMEDIS SOIR

MAGASIN LATULIPPE
637 — RUE ST-VALLIER OUEST — QUÉBEC
TELEMENT FACILE DE STATIONNER... 529-0024

OFFREZ UN CERTIFICAT-CADEAU LATULIPPE

ÉDITORIAL

Des services accessibles

Le Protecteur du citoyen, M. Daniel Jacoby, rendait public, hier, le 22e rapport annuel de cet organisme chargé de recevoir et d'enquêter sur les plaintes des citoyens à l'égard de l'administration publique.

Une statistique résume bien l'activité du Protecteur du citoyen en 1991-1992. Des 25 000 plaintes reçues, plus de la moitié étaient des demandes de renseignements. Les autres ont donné lieu à des interventions auprès des organismes et ont été résolues à 99,8 %.

Ces données témoignent donc d'une grande réceptivité de l'appareil administratif aux critiques du Protecteur du citoyen qui aurait pu le satisfaire. C'est toutefois loin d'être suffisant, à ses yeux.

La qualité des services aux citoyens souffre de plusieurs lacunes, selon ce rapport. En premier lieu, un écart important subsiste entre les objectifs des politiques gouvernementales et les services livrés. Ainsi, alors que le problème de la pauvreté touche actuellement 1 200 000 Québécois, les programmes d'aide sociale connaissent des coupures budgétaires. Le Protecteur rappelle au gouvernement que « ces décisions administratives doivent respecter les droits des citoyens. »

En second lieu, l'information gouvernementale ne permet pas à ces gens démunis de bien comprendre tous les bénéfices auxquels ils ont droit. Le vocabulaire utilisé par l'administration est incompréhensible. Le Protecteur recommande avec raison que « l'information gouvernementale soit compréhensible, rigoureusement exacte, complète et largement disponible. »

Si le Protecteur du citoyen se réjouit de la politique adoptée par le Conseil du trésor pour l'amélioration de la qualité des services aux citoyens, il lui reproche de ne l'avoir expliquée clairement et de ne viser que 50 000 des 400 000 employés payés par l'État.

« Selon quelle logique peut-on expliquer au citoyen qu'il bénéficie des effets de la politique lorsqu'il s'adresse à un ministère, mais que ces dispositions n'interviennent plus lorsqu'il tient son rôle de client de l'aide juridique ou d'un centre d'accueil ? »

Le Protecteur recommande donc que son mandat, comme la politique de qualité du Conseil du trésor, soit élargi pour couvrir les organismes dont la majorité des membres est nommée par le gouvernement. Dans une perspective de service aux citoyens, cette recommandation est tout à fait logique et devrait être retenue. Mais, le gouvernement y verra peut-être des pressions additionnelles dans les réseaux de santé et d'éducation.

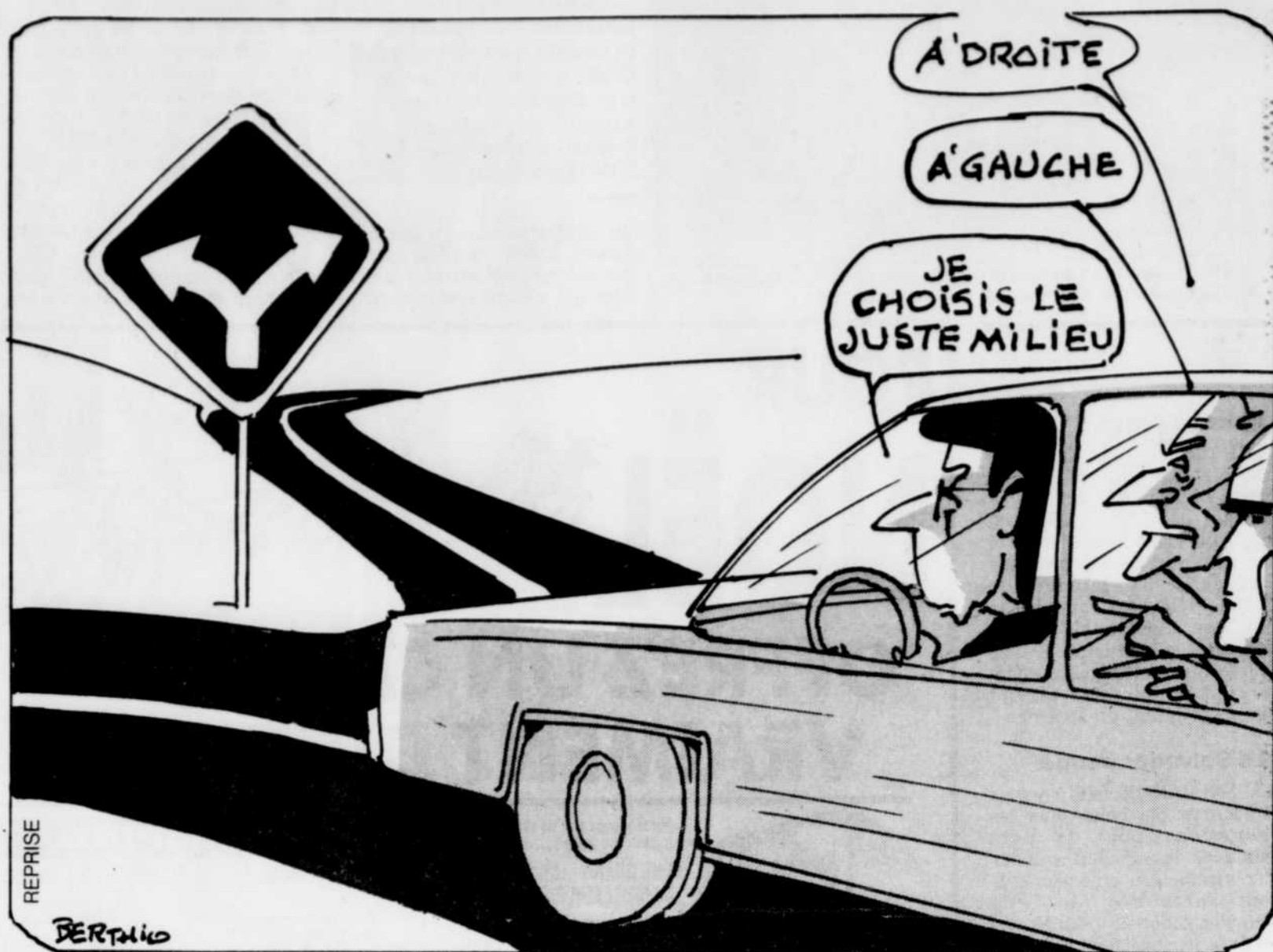
Le ministre de l'Environnement veut créer un organisme décentralisé. L'Office de protection de l'environnement pour mettre fin au fouillis dans l'administration des lois. Le Protecteur du citoyen doute, avec raison, que « les multiples intervenants actuels, quelque peu enchevêtrés, pourront agir en meilleure concertation du fait des modifications annoncées. »

Cette remarque du Protecteur du citoyen pourrait s'appliquer à d'autres initiatives récentes du gouvernement du Québec dans les domaines des arts et de la main-d'œuvre. La qualité des services au citoyen ne dépend pas d'une multiplication des structures mais au contraire d'une simplification des procédures, du langage administratif et d'une sensibilité à la clientèle.

Il faut que chacun des 400 000 employés payés par les deniers publics se rende compte qu'il est rémunéré pour donner un meilleur service aux citoyens. Cette qualité accrue de service ne s'implante pas à coup d'énoncés de politiques et de rapports volumineux mais par un processus continu impliquant tous les échelons de l'administration publique.

Michel Audet

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDÉditeur adjoint et rédacteur en chef:
J.-JACQUES SAMSONDirecteur de l'information:
ANDRÉ FORGUESVice-président exécutif:
DENIS CLICHEDirecteur de l'édition:
MICHEL AUDET

Votre Opinion

Flouée au Capitole

Pour redécouvrir le Capitole de ma jeunesse, enfin réouvert et rajourni, je suis allée hier au super-spectacle du temps des Fêtes. En réservant les billets par téléphone, on m'avait expliqué l'horaire et le déroulement de la soirée : arrivée pour 18 heures, souper (table d'hôte avec trois choix de plats) et spectacle à 21 heures. On a même cru bon d'ajouter : « Vous aurez une excellente table près de la scène. »

Hélas ! la réalité est toute autre. Arrivés à l'heure dite, nous nous sommes fait indiquer une table de douze personnes, toutes aussi coincées, étonnées et déçues que nous. Instantanément, un garçon vient prendre les commandes d'apéritifs : rien là d'normal, si ce n'est que la seule nourriture qui est présentée aux clients jusqu'à 19h30, prend la forme d'innombrables corbeilles de pain, passées, repassées, remplies... au même rythme que de nouvelles consommations sont offertes. L'astuce est simple : plus on fait durer l'attente, plus le client boit. Comme M. Guy Cloutier pense vraiment à tout, le vin n'est servi qu'au verre ou à la bouteille; pas de demi-mesure !

Vers 19h30, le repas commençait enfin. Nous sommes environ 1 000 personnes ; il serait difficile de s'attendre à des commandes prises pour chacune. Mais ce n'est pas conforme aux promesses faites au moment de la réservation. Bref, tout le monde a droit à la même pitance... mais pas au même rythme. Ce qui donne la situation loufoque que voici : à notre table, deux personnes qui avaient prévu de souper ensemble ont été servies avec 20 minutes d'écart ; Madame avait terminé tandis que Monsieur attendait toujours. Pour ma part, ayant opté pour la politesse, j'ai mangé froid.

Tout de même, voici le spectacle ! Horreur, le son est trop fort, les micros trop près ou trop loin, l'acoustique déplorable, je ne sais pas ; le résultat est le même, on ne comprend rien. Contrairement aux promesses de la réservation, notre table est fort loin de la scène et les pitières des comédiens sont simplement gestuelles pour nous ; on perd un mot sur deux. À l'entracte, nous sommes partis.

Ce n'est pas la première soirée décevante de ma vie ; je m'en remettrai. Mais je suis vexée qu'on prenne les gens pour des

imbéciles, qu'on leur fasse partager la promiscuité d'une cabane à sucre sans les en avoir prévenus, qu'on veuille — et cela se sent — faire le plus d'argent possible le plus vite possible. M. Cloutier oublie peut-être que la ville de Québec n'est pas le Canada et qu'il manquera vite de clientèle s'il décourage le citoyen ordinaire de remettre les pieds dans ce piège à rat. Pour ma part, je me suis sentie flouée et je n'aime pas ça.

Geneviève Laplante
Sainte-Foy

Frous-frous

De plus en plus, hommes et femmes se penchent sur les problèmes de violence et de sexisme.

Pour ce qui est du sexisme, le problème vient des femmes elles-mêmes. Ouvrez vos yeux et regardez autour de vous. Les revues, films, vidéos, la mode et la publicité, tout, tout, tout ce qui nous entoure propose la femme comme un objet (souvent sexuel). C'est vous-mêmes qui achetez, regardez, admirez et envie-

ces têtes folles à moitié ou complètement nues... Je ne comprend pas qu'en 1992, après toutes les luttes de nos ancêtres (droit de vote, égalité, etc...) nous en sommes arrivés à descendre si bas.

Les femmes disent qu'elles veulent être « écoutées » mais s'habillent pour être « regardées ». Comment obtenir le respect de l'homme dans ces cas-là ? Quand allez-vous cesser de donner de l'importance seulement qu'à votre apparence.

Lorsque l'on voit des annonces publicitaires qui nous passe comme idées de cadeaux de « charmants frous-frous », petites culottes à dentelle etc... On peut se demander « ne sommes-nous là que pour ça ? »

En 1993, il faudra bien que ça change. Avec l'appui des hommes, nous les femmes prenons la résolution d'être « nous-mêmes » et non une esclave de tous ces clichés qui nous envahissent.

C'est le commencement d'une bonne année !

Céline Roy
Québec

Point de vue

L'irremplaçable enseignement de la philosophie au cégep

par RICHARD GERVAIS

La Commission parlementaire en cours sur les cégeps remet en question l'enseignement de la philosophie au collégial. Certains penchent pour la suppression des quatre cours actuellement consacrés à cette discipline; d'autres, comme le Conseil des collèges, proposent de les réduire à deux; d'autres voudraient qu'on abolisse leur caractère obligatoire.

Ces propositions présument soit que l'enseignement de la philosophie ne sert pas à grand chose, soit que ses services pourraient être rendus par d'autres disciplines. Si l'unanimité ne semble pas être faite sur cette question, il se dégage pourtant des travaux de la Commission un net consensus quant à la nécessité de rehausser la formation de base des cégepiens.

Qu'on appelle formation générale, formation fondamentale, culture seconde ou culture tout court, cette formation de base est inconcevable sans philosophie. Rehausser la première en réduisant la seconde, serait prendre un moyen contraire à la fin visée. La philosophie constitue une composante éminente, indispensable, irremplaçable et durable de cette formation de base.

L'optimisation de cette dernière exige non seulement que le Ministère maintienne les quatre cours de philosophie, mais qu'il les soutienne et les renforce.

La remise en question de l'enseignement collégial de la philosophie lui reproche parfois son imprécision, son manque de structuration, son caractère non séquentiel. Mais ce qu'on propose à la place est encore moins précis, moins structuré et moins séquentiel.

C'est notamment le cas du Conseil des collèges qui, dans son rapport de mai 1992, propose un programme général en six ou huit « thématiques » énumérées pêle-mêle et vaguement circonscrites, et où seule l'éthique figure dans le lot comme résidu philosophique. Quand on sait le caractère par excellence intégrateur de la philosophie, en tant qu'elle s'intéresse aux fondements de l'être, de l'action et de la connaissance, on comprend qu'un tel menu aggraverait la « babélisation » de la formation collégiale.

Deuxièmement, le laxisme reproché réside moins dans les pratiques enseignantes que dans les programmes, qui sont du ressort du Ministère. Depuis la création des cégeps, ils sont restés inchangés, sauf en 1984 pour une légère opération cosmétique.

Il se trouve que leur définition est trop lâche de sorte que 1) le laxisme que d'aucuns se plaisent à renouer dans tel ou tel cours ne déroge pas nécessairement aux programmes officiels et 2) l'enseignement qui se donne dans les classes est souvent plus proche du corpus philosophique que les programmes eux-mêmes. Ajoutons que l'instauration du « tronc commun » achevée ou en cours dans plusieurs départements de philosophie renforce tant ce resserrement sur le corpus que la prise en compte pédagogique de l'élève.

Loi que la philosophie puisse être remplacée par d'autres disciplines, celles-ci ont besoin de celle-là. Le manque de préparation intellectuelle des étudiants que déplorent divers départements tant au cégep qu'à l'université se creuserait davantage si l'on s'abrait dans les cours de philosophie au lieu de les soutenir.

Ici, la philosophie est un peu dans la même situation que le français : les habiletés que l'une ou l'autre transmettent servent à la réussite dans les autres disciplines. L'apprentissage de la conceptualisation, du jugement et de l'argumentation rigoureuse, logique ou dialectique, ainsi que la réflexion formelle sur ces opérations de l'esprit (qui ressortit notamment au cours de philoso-

phie 101 : « Philosophie, pensée et discours ») ne servent évidemment pas qu'à la communication d'idées philosophiques.

Il s'agit là d'un contenu universel utile dans toutes les disciplines et qui ne s'enseigne expressément dans aucune autre. L'absence pure et simple de cet enseignement dans le rapport cité du Conseil des collèges va à l'encontre de la priorité par lui fixée relative à la formation « fondamentale » et à l'acquisition d'« habiletés génériques ».

Mais il y a plus que ces habiletés. Il y a aussi les connaissances réelles que la philosophie inculque en propre et auxquelles est renvoyé tôt ou tard tout être qui pense ou tout praticien éventuel d'autres savoirs.

En physique, chimie, biologie et mathématiques, le cégepien étudiera le monde de la matière et de la vie, sa constitution, ses lois, et s'initiera aux techniques mathématiques propres à sa description.

Mais c'est dans son cours de philosophie 201 : « L'être humain et son milieu », qu'il réfléchira à l'idée de finalisme dans l'univers (Aristote), à celle d'être humain comme « maître et possesseur de la nature » (Descartes) ou comme « travailleur » (Marx), qu'il distinguera progrès techno-sci-

entifique et progrès moral (Pascal) ou prendra du champ par rapport à l'intervention industrielle de l'homme dans son environnement.

Dans son cours de psychologie, l'étudiant pourra s'initier à quelques méthodes d'expérimentation ou de consultation et à leurs résultats, à la psychologie des groupes, etc. En philosophie 301 : « Les conceptions de l'être humain », il s'intéressera à l'idée de personne humaine comme valeur en soi (Kant, doctrine de l'Église), libre (Sartre), etc.

Si dans son cours d'anthropologie le cégepien apprend les mœurs ou les croyances religieuses de peuples autres ou du passé, c'est en philosophie qu'il s'interrogera sur l'idée de morale universelle (Kant) ou sur le rapport entre le morale et foi (Thomas d'Aquin, Encyclopédistes).

Un cégepien pourra, en science politique, étudier les régimes et institutions politiques, leur variété, leur fonctionnement. C'est en philosophie 401 : « Éthique et politique », qu'il réfléchira à la nature politique de l'homme (Aristote), au rapport entre savoir et pouvoir (Platon : le philosophe-roi), à la notion de

contrat social (Hobbes, Rousseau), etc.

En sciences juridiques, l'étudiant pourra apprendre les structures des appareils judiciaires, les subdivisions des droits privé et public, certaines règles de la preuve ou autres. C'est en philosophie qu'il se penchera sur la notion fondamentale de justice (Aristote, Platon, Hegel), sur la substance du droit naturel et sa distinction d'avec le droit positif (Thomas d'Aquin, jusnaturalistes, Hobbes), etc.

Que le cégepien se destine à l'université ou à l'exercice immédiat d'une profession, la philosophie offre un fonds de connaissances qui l'aide à mieux s'assumer comme être humain, citoyen ou professionnel, l'inscrit dans la tradition de pensée de la civilisation qui est sienne et lui permet l'interfécondation avec les autres disciplines.

De cela, on le priverait en tout ou en partie si on supprimait, réduisait ou rendait facultatif les cours de philosophie au collége. On s'en mordrait les doigts dans quelques années.

M. Gervais est professeur de philosophie au Campus Notre-Dame-de-Foy.

LES IDÉES DU JOUR

L'architecture et la ville: l'avenir de Québec (7)

Dix ans pour mouler une capitale

par MARCEL JUNIUS

M. Junius est architecte et urbaniste. Cette série d'articles est rédigée en collaboration avec le Comité régional de l'Ordre des architectes du Québec.

Si on a du mal à parler d'architecture, c'est peut-être qu'on ne sait plus en faire. Telle est la lecture de la production architecturale de notre ville, à quelques exceptions près.

Pour qui s'en tient au langage courant, l'architecture est l'art de bâtir. Maisons paysannes ou villas victoriennes de la bourgeoisie de Sillery, c'est tout de même l'art du quotidien. Un art du peuple qui renvoie à la pureté de l'architecture vernaculaire mais aussi arme des dominateurs et des puissants. L'une est née spontanément, l'autre s'est imposée pour défigurer le temps, témoignage de foi populaire, d'une idée, voire d'un symbole.

Comme tous les produits créés par l'homme, le modèle bâti s'est modifié sous la pression des événements, de l'argent et, aujourd'hui, sous la pression des programmes et des administrations publiques.

Notre époque a vu naître les tours à bureaux et, sous nos yeux, les temples de la finance ont remplacé les édifices religieux. On a les dieux que l'on mérite! Ces années-ci, c'est la vague de construction des musées, autres refuges pour éviter la réalité urbaine, mais également nouveaux lieux de savoir et, parfois, de délectation.

À Québec, nous vivons sur notre passé; c'est une industrie qui

se vend bien. On conviendra pourtant qu'il ne s'agit plus, à une décennie de l'an 2002, d'assurer aux citoyens le seul usufruit de quelques beaux meubles de famille, mais qu'il faut en faire plus.

Pour améliorer les prises de décision, les autorités, les promoteurs et les citoyens doivent être convaincus, après avoir fait le tour d'horizon des beautés et des laideurs de notre ville, que si nos réalisations sont médiocres, c'est que la vie est médiocre. Le public sait ça.

Il sait aussi que l'architecture traduit un usage; si on ne le respecte pas, c'est le gâchis. Dès lors condition sine qua non, la qualité de nos quartiers, quels qu'ils soient, passe par l'amélioration de l'habitat. L'amélioration du milieu de vie trouvera sa réponse dans l'intelligence des rénovations, des restaurations et des constructions neuves. Ce n'est pas tout.

Outre les bâtiments, il y a les autres composantes qui contribuent à l'amélioration d'un cadre de vie: des trottoirs faciles et sans embûches pour les piétons, des rues aux revêtements impeccables qui assourdissent les bruits des automobiles, des lampadaires qui éclairent, des réseaux d'égout et d'égout efficaces et, enfin, des bancs sur nos places publiques.

Oui, des places publiques, des vraies, avec en prime une ségrégation des circulations avec la



L'architecture touche aussi l'ensemble du cadre de vie d'une ville.

priorité aux piétons. Elles seront bordées d'arbres pour que les urbains commentent les quatre saisons. Des commerces et des badauds, des jeunes et des vieux, et puis des cafés avec des terrasses pour l'été et pour l'hiver et, tout à coup, comme par hasard, une sculpture agréable pour l'oeil qui musarde.

La poésie est dans la ville. Un kiosque, de la musique symphonique par surcroît, pour ceux qui ne peuvent se payer une loge au Grand Théâtre. Pourquoi pas? On rêve ou on s'y met. Pour 2002? Il n'est pas trop tard, mais il est temps, car une capitale re-

vendique, bien entendu, son droit à l'architecture.

À l'architecture de qualité de ses bâtiments, elle ajoute celle de ses équipements, de ses parcs, de son urbanisme, de son paysage dans la cohésion des aménagements de ses axes prioritaires. Elle n'oublie pas ceux d'est en ouest et elle consolidera les liens nord-sud, le pont entre le haut et le bas pour que la basse-ville rivalise en harmonie avec la colline parlementaire.

Dix années pour miser sur la grandeur d'une ville, d'une région, d'une ville-région, pour la

définition d'un urbanisme de capitale oubliée de celui à saveur provinciale qui, jusqu'à maintenant, a prévalu.

Québec, capitale, urgence de la mise en marche pour l'action. Pour ce faire, une opération «création architecturale», clé de la qualité pour modeler nos atouts d'un futur statut.

Québec, c'est le portrait d'un devenir, la ville-état, siège des pouvoirs, la colline parlementaire et l'hôtel de ville. La ville-cité, les lieux de négoce, des métiers, de l'université, du savoir et du savoir-faire. Lieux de rencontre et d'échange.



Tout cela est public et peut inspirer ce magnifique dessin, car rien n'est plus public que l'architecture. Dans le temps qui s'accélère, les interventions des administrations s'inscriraient dans la «création architecturale» comme moteur d'une pédagogie urbaine, si l'on sait que l'architecture ce n'est pas qu'une affaire de béton, mais que c'est une disposition de l'esprit, un état d'âme.

Ouverte à tous dans son processus d'élaboration, elle serait un enseignement permanent, populaire, et non plus un débat d'initiés.

Le temps presse d'y voir et de dépasser nos habitudes en utilisant nos acquis administratifs et en les adaptant en une véritable «Commission de la capitale» avec les pouvoirs de mise en place des programmes de «création architecturale». A moins de 500 km de chez-nous, une commission de ce genre a modelé l'autre capitale. Pour le mieux.

Correction

Dans mon article du 3 décembre sur l'architecture et la ville, j'écrivais: «Cette réalisation des bureaux d'architectes Roy et D'Anjou doit faire réfléchir». Il aurait plutôt fallu écrire que «l'ensemble de la rue du Campanile, à Sainte-Foy, est une réalisation des cabinets d'architectes Gauthier, Guité et Roy, et D'Anjou, Moisan et Associés. Cet ensemble a reçu de la part de l'Ordre des architectes du Québec une distinction en 1987».

VENTE

DE BLANC

jusqu'au 19 décembre

VENTE

DE TISSUS

PLUS DE 100 VARIÉTÉS DE TISSUS RÉDUITS JUSQU'À 50%

BUTTERICK 6528

STORES VERTICAUX
SUR MESURE DE BOUCLAIR
PRÊTS EN 48 HEURES
Grand choix de modèles en P.V.C., lamelles 2 et 3 1/2 po. Unis, rayés, ton sur ton, granit et autres. Lilas, ivoire, blanc, gris, menthe turquoise, rose et bien d'autres.
DE 20 À 40% DE RABAIS
GARANTIE À VIE

DRAPERIES ET TISSUS DÉCORATIFS
Les plus belles collections de dentelles, voilages, tissus décoratifs et à recouvrement. Imprimés floraux, contemporains, paisley et pour enfants. Plus de 200 motifs et 70 couleurs unies.
DE 20 À 75% DE RABAIS
PRIX SPÉCIAL À PARTIR DE: 2.25

STORES HORIZONTAUX
PRÊTS À EMPORTER
(marchandise régulière)
P.V.C. lamelles de 1", blanc, noir, gris, pêche, rose, bleu, lilas, ivoire.
PRIX SPÉCIAL À PARTIR DE: 2.99 (18 x 45 po.)
CHOIX DE PLUS DE 22 GRANDEURS
BIEN D'AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN!

PLUS DE 1000 DOUILLETES EN MAGASIN
Grand choix de douillettes en percale, chintz, polycoton et couvertes en duvet. Toiles unies ou motifs contemporains, gestuels, floraux, BATMAN et autres.
Prix courant: 29,99\$ à 209,99\$
PRIX SPÉCIAL À PARTIR DE: 23.99 simple réversible

TOUS LES ACCESSOIRES DE SALLE DE BAINS
Rideaux de douche, tapis de bain, malles à linge, accessoires décoratifs, etc.
20% DE RABAIS (sauf achat spécial)

ACHAT SPÉCIAL ENSEMBLES DE SERVIETTES
"JACQUARD" Serviette de bain Serviette à main Débarbouillette Choix de 4 couleurs
PRIX SPÉCIAL 9.99

TOUS LES OREILLERS DE PLUMES
spécial
Standard: 23,99\$ 19,99\$
Grand: 24,99\$ 19,99\$
20% DE RABAIS

TISSUS SAISONNIERS
DES MILLIERS DE MÈTRES!
100% LAINE, ALLURE SUÈDE, CHALLIS, GABARDINE, LAINAGE À MANTEAUX, TRICOT DE COTON, VELOURS CÔTELÉ, QUATINE, ETC. Prix courant: 4,99\$ à 29,99\$ m.
PRIX SPÉCIAL À PARTIR DE: 2.99 m. Tricot de coton
JUSQU'À 50%

COTON PERMAPRESS
115 cm. 65% poly., 35% coton. Plus de 45 couleurs vives ou pastel.
Prix courant: 3,99\$ m.
PRIX SPÉCIAL: 2.99 m.

TISSUS SPÉCIAL MODE
115 et 150 cm. Des milliers de mètres de tissus! Couleurs et motifs variés.
Prix courant: 4,99\$ m.
PRIX SPÉCIAL: 3.74 m.

IDÉES CADEAUX MANNEQUINS DE COUTURE DIANA
Prix courant: 289,99\$ PRIX SPÉCIAL: 199.99\$
TOUS LES PANIERS DE COUTURE TOUS LES FILS KOBAN
33.1% DE RABAIS

TISSUS DE SOIRÉE
GRAND CHOIX DE TAFFETAS, ALLURE SOIE, DENTELLE, TISSU MÉTALLIQUE, JACQUARD, ORGANZA, TISSU PAILLETES, CHIFFON, VELOURS UNIS, ETC.
Prix courant: 9,99\$ à 27,99\$ m.
PRIX SPÉCIAL À PARTIR DE: 6.66 m. métallique uni
JUSQU'À 50%

TOUS LES PATRONS VOGUE BUTTERICK MC CALL'S
3.1 POUR 1

TISSUS DE NOËL
Coton, poly-coton et polyester. Largeurs variées. Très beau choix de tissus piqués ou non aux imprimés de Noël pour la confection de nappes, accessoires, décorations des fêtes.
Prix courant: 2,99\$ à 12,99\$ m.
PRIX SPÉCIAL À PARTIR DE: 2.24 Coton de Noël m.

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI JUSQU'À 21H. SAMEDI ET DIMANCHE JUSQU'À 17H.

Place Laurier 657-1321
Levis 833-4210
St-Romuald 839-0806
St-Foy 659-1014

La maison Bou

Vanier 681-0644
La Capitale 628-8760
Neuchâtel 843-9330
Beauport 661-1345



Le ministère de l'Environnement du Québec est satisfait des performances de l'unité mobile d'incinération Vesta-200

L'Environnement satisfait des résultats de Vesta-200

QUÉBEC — Suite à des tests à Manic-2, le ministère de l'Environnement du Québec se dit satisfait des performances de l'unité mobile d'incinération Vesta-200 soumis par SNC-Lavalin et Vesta technology. Le gouvernement du Québec aurait intérêt à confier à une technologie éprouvée la destruction des BPC dont il a la garde, souligne M. Yvon Charbonneau du consortium Pec-Vesta.

LE SOLEIL

Rappelons que du 6 mai au 18 juin, sur le lieu d'entreposage d'Hydro-Québec à Manic-2, l'incinérateur mobile Vesta-200 a brûlé des déchets et des sols contaminés par les BPC. Cette unité était sous investigation par le ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ).

La destruction de BPC, ce contaminant présent dans les huiles minérales contenues dans les transformateurs, s'est déroulée sous la surveillance permanente du MENVIQ. Il a aussi travaillé à la validation des résultats du programme d'essai.

À trois reprises durant cette pé-

riode, le Vesta-200 a passé les tests d'efficacité dans la destruction des BPC exigés par le ministère de l'Environnement. Le MENVIQ considère les résultats des échantillons analysés par le promoteur, scientifiquement valables donc, acceptables.

Le MENVIQ se dit satisfait de la performance de l'unité en matière de traitement et d'élimination des BPC et des matières contaminées par les BPC. Il conclut que Vesta-200 est en mesure de détruire des solides et liquides contaminés aux BPC et de traiter des sols contaminés tel qu'il a été démontré dans le cadre de l'investigation.

Une exploitation commerciale nécessitera aussi une revue com-

plète du procédé de préparation des pièces de condensateurs et d'autres pièces contaminées. Il en est de même pour l'alimentation qui devra être adaptée au mode de préparation retenu, de façon à éviter le plus possible le contact des pièces contaminées avec le personnel.

De plus, les activités liées au démantèlement des condensateurs, à la préparation de pièces destinées à l'incinération et à l'alimentation doivent être effectuées dans des espaces confinés, adéquatement ventilés et dont l'air est épuré avant d'être relâché dans l'atmosphère.

Le consortium Pec-Vesta se réjouit évidemment des résultats des tests et son porte-parole, Yvon Charbonneau, espère que le gouvernement du Québec confiera « à une technologie éprouvée comme Vesta-200, la destruction des BPC dont il a la garde, dans la mesure où il veut débarrasser le Québec de ce problème en toute sécurité et dans le délai promis. »

JOYEUSES FÊTES!



La beauté, la chaleur et le confort d'une fourrure ou d'une pelisse, seront un présent qui vous réchauffera... à Noël.

Venez choisir parmi la plus grande collection à Québec

CHAT SAUVAGE ... 1 499\$
garni de renard bleu

prix courant
Laliberté

CHAT SAUVAGE ... 1 699\$
garni de renard indigo

prix courant
Laliberté

PELISSES de 499\$ à 3 000\$

25% à 50%

sur une sélection de
**ROBES, COORDONNÉS et
MANTEAUX** pour dames

25% à 50%

sur une sélection de
COORDONNÉS du couturier
SIMON CHANG

25%

sur **TOUTES*** les **BOTTES,
CHAUSSURES** et **SACS à MAIN**
pour dames au 2^e plancher
et sur **TOUS** les **CHAPEAUX**
de **LAINAGE POUR DAMES**

* sauf pour les chaussures doublées

25% à 50%

sur **TOUS** les **FOULARDS** de
POLYESTER ou de **LAINAGE**
pour dames

15%

sur **TOUS** les **VÊTEMENTS** de **NUIT**
pour hommes, dames et
enfants de 0 à 18 ans

30%

sur **TOUS** les **PRODUITS**
DAISY FRESH et **WONDERBRA**
vêtements de base
jusqu'à samedi

25%

sur une sélection de
COORDONNÉS MODE et sur
TOUS les **HABITS** de **NEIGE**
pour enfants de 2 à 18 ans

25% à 50%

sur **TOUS** les **TISSUS, COUVRE-LITS,
DOUILLETES** et **HOUSSES** de **COUETTE**
à la boutique **MULTI DÉCOR**
(service de décoration à domicile gratuit)

HEURES D'OUVERTURE

du 10 au 24

décembre

du lundi au

vendredi

9 h 30 à 21 h

samedi

9 h 30 à 17 h

dimanche

12 h à 17 h

jeudi

24 décembre

9 h 30 à 17 h

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC 525-4841

2 HEURES DE
STATIONNEMENT
GRATUIT avec achat

Cinéplex Odeon
Place Cartier
Place Jacques-Cartier

SERVICE DE
VESTIAIRE ET
EMBALLAGE DE
CADEAUX GRATUIT



SOLDES AVANT-NOËL

Épargnez jusqu'à

50%

sur une sélection de complets, vestons sport, impers doublés,
paletots 3/4, paletots d'hiver, chemises sport, chandails,
vestes et chaussures.

2 POUR 1

COMPLETS

Prix courant

450\$, 495\$, 595\$

VESTONS SPORT

Prix courant

225\$, 275\$, 295\$

CHEMISES HABILÉES

Prix courant

40\$ à 48\$

CRAVATES

Prix courant

20\$ à 35\$

PALETOTS DE LAINE

Prix courant: 375\$

SOLDE

249⁹⁹

IMPERS DOUBLÉS

Prix courant: 260\$

SOLDE

169⁹⁹

PALETOTS 3/4 LUHTA

Prix courant: 375\$

SOLDE

249⁹⁹

LOT DE CHEMISES SPORT

Prix courant jusqu'à 58\$

34⁹⁹

LOT DE CHANDAILS ET VESTES

Prix courant
jusqu'à 110\$

49⁹⁹

Prix courant
jusqu'à 125\$

69⁹⁹

CHAUSSURES*

Laces, mocassins et sport*

Prix courant: 59\$ à 140\$

SOLDE

39⁹⁹ à 99⁹⁹

BOTTES*

Prix courant: 89,99\$ à 160\$

SOLDE

59⁹⁹ à 124⁹⁹

* Léger supplément pour chaussures de fortes pointures

* Nous ne vendons pas de chaussures à notre magasin de Place Fleur-de-Lys.

* Toutes les pointures et tous les modèles pourraient ne pas être disponibles dans tous les magasins.

Bovet

• Galeries de la
Capitale
627-5730

• Place Ste-Foy
653-6255

Tailles fortes et élancées chez Bovet,
Place Ste-Foy seulement.

• Place Fleur-de-Lys
522-4057

Claspo

Phantom

ARIS

HAMMER

NEW MONT

Studio
Vogue

OTTUZZO

LUNA

Les Fourmies
Riviera

Calotti

Krupa

PAMEKA

Amsel & Amsel

LADY WESTERN

12
MERCI

Granier

JEANNE GATINEAU

125